



**PRINCIPES  
POUR UNE BANQUE  
RESPONSABLE**

**RAPPORT ET AUTO-ÉVALUATION**

 GROUPE CRÉDIT MUTUEL 2022

ÉDITION

**20**

**23**

**Crédit  Mutuel**



# PRINCIPE 1: ALIGNEMENT

Nous alignerons notre stratégie commerciale pour qu'elle contribue et qu'elle soit cohérente avec les besoins des individus et des objectifs de la société, tels qu'exprimés dans les Objectifs de Développement Durable (ODD), l'accord de Paris sur le climat et les cadres nationaux et régionaux pertinents.

## 1.1 MODÈLE D'ENTREPRISE

Décrivez le modèle d'entreprise de votre banque, y compris les principaux segments de votre clientèle, les types de produits et de services fournis, les principaux secteurs et types d'activités dans les principales zones géographiques dans lesquelles votre banque opère ou fournit des produits et services. Veuillez également quantifier les informations en divulguant par exemple la répartition du portefeuille de votre banque (%) en termes de zone géographique, de segments de clientèle (c'est à dire au bilan et hors bilan) ou en déclarant le nombre de clients et les types de clients.

### Réponses synthétiques de la banque

### Références ou liens pertinents illustrant la réponse

#### Un modèle coopératif au service des territoires

Le groupe Crédit Mutuel exerce tous les métiers de la banque et de l'assurance en s'appuyant sur ses quatre groupes régionaux<sup>2</sup>, ainsi que sur leurs filiales.

Il est composé d'un ensemble d'établissements bancaires et financiers, à statut coopératif et régional, fortement ancrés dans les régions et sur le territoire français. Ses 83 600 collaborateurs au service de 36,6 millions de clients dont 8,6 millions de sociétaires exercent leurs métiers au plus près des besoins des personnes et des territoires.

Ses établissements régionaux détiennent de nombreuses filiales, en particulier dans les métiers de l'assurance, de la gestion d'actifs, du crédit à la consommation.

Le groupe est également présent à l'international, principalement en Europe, notamment en Allemagne, en Belgique, en Espagne et au Luxembourg.

[Déclaration de Performance Extra-Financière du Groupe Crédit Mutuel](#)

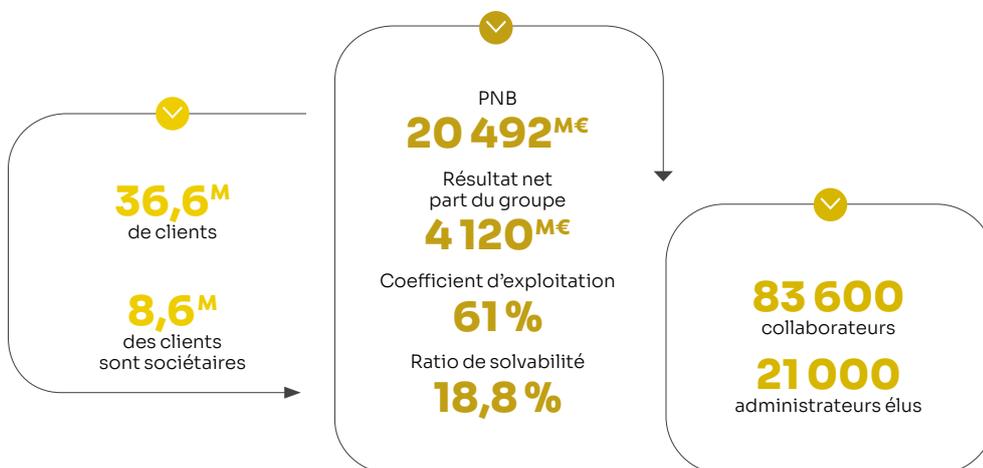
[Rapport annuel du Groupe Crédit Mutuel](#)

[Rapport financier du Groupe Crédit Mutuel](#)

[L'essentiel du Groupe Crédit Mutuel](#)

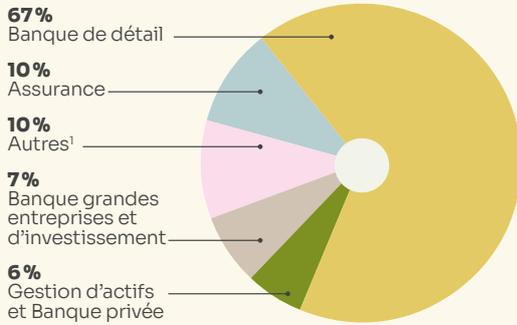
[Communiqué de presse résultats 2022 du Groupe Crédit Mutuel](#)

#### Le Crédit Mutuel en chiffres

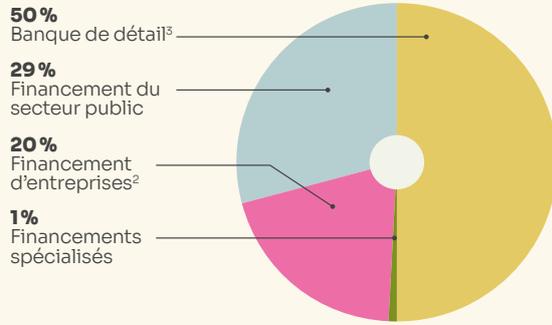


Réponses synthétiques de la banque Références ou liens pertinents illustrant la réponse

RÉPARTITION DU PRODUIT NET BANCAIRE 2022



RÉPARTITION DES EXPOSITIONS BILANTIELLES AU 31/12/2022



1. Activités non affectables à un autre secteur et filiales à vocation purement logistique.  
 2. Dont 54 % de prêts aux PME et ETI (hors retail).  
 3. Dont crédits immobiliers, crédits automobiles, crédits à la consommation et prêts aux professionnels et TPE.

Avec plus de 60 % de son résultat porté par son activité de banque de détail, le Crédit Mutuel réaffirme son rôle de financeur de l'économie réelle. Banque résolument tournée vers l'accompagnement des particuliers et des PME/TPE, le Crédit Mutuel a mis en place des actions sociétales, environnementales et climatiques adaptées à sa typologie de clientèle.

Les principales filiales et partenariats

Le groupe Crédit Mutuel est une banque de plein exercice qui développe de multiples activités au service de ses clients.



## Réponses synthétiques de la banque

Références ou liens pertinents illustrant la réponse

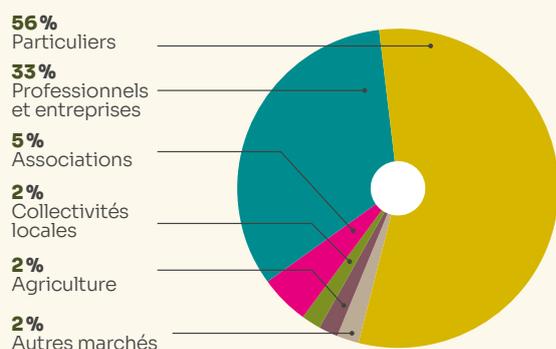
**Un modèle non centralisé au service des territoires**

La force de notre modèle repose sur sa structure coopérative et décentralisée, avec ses 18 fédérations et sa fédération du Crédit Mutuel Agricole et Rural, ses 1 991 caisses locales. En tant que banque mutualiste non cotée en Bourse : ce sont ses 8,3 millions de sociétaires qui détiennent son capital sous forme de parts sociales.

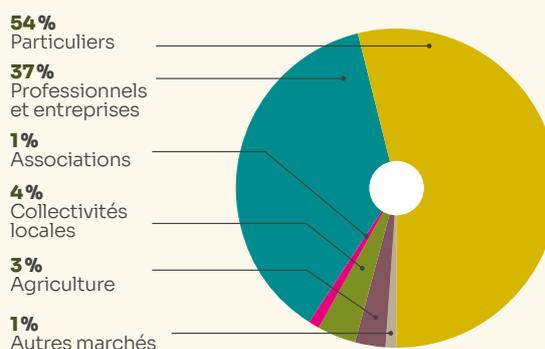
**L’empreinte socio-économique**

La vocation du Crédit Mutuel consiste à financer l’économie, en toute transparence, dans un rôle de redistribution de la valeur créée. Il collecte des ressources au travers notamment de l’épargne de ses clients pour financer les crédits qu’il accorde et son développement.

**RÉPARTITION DES ENCOURS DE DÉPÔTS  
AU 31 DÉCEMBRE 2022**  
(PÉRIMÈTRE DES RÉSEAUX BANCAIRES EN FRANCE)



**RÉPARTITION DES ENCOURS DE CRÉDITS  
AU 31 DÉCEMBRE 2022**  
(PÉRIMÈTRE DES RÉSEAUX BANCAIRES EN FRANCE)

**1.2 ALIGNEMENT DE LA STRATÉGIE**

Votre stratégie d’entreprise identifie-t-elle et reflète-t-elle la durabilité comme une/ des priorité(s) stratégique(s) de votre banque ?

oui  non

Veillez décrire comment votre banque a aligné et/ ou prévoit d’aligner sa stratégie pour être cohérente avec les Objectifs de Développement Durable (ODD), l’accord de Paris sur le climat et les cadres nationaux et régionaux pertinents.

Votre banque fait-elle également référence à l’un des cadres suivants ou aux exigences réglementaires en matière de rapports sur la durabilité dans ses priorités stratégiques ou les politiques mises en œuvre ?

- Principes directeurs de l’ONU relatifs aux entreprises et aux droits de l’Homme,
- Conventions fondamentales de l’OIT (Organisation Internationale du Travail)
- Pacte mondial des Nations Unies
- Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones

- Toute exigence réglementaire applicable en matière de rapport sur les évaluations des risques environnementaux, par exemple sur les risques climatiques – veuillez préciser lesquelles :**  
Le Groupe Crédit Mutuel répond aux exigences en la matière de rapport sur les évaluations des risques environnementaux :
  - en France : publication d’une DPEF (*Déclaration de Performance Extra-Financière*),
  - en Europe : publication de ratios taxonomiques dans la DPEF et d’un rapport pilier 3 incluant des informations ESG,
  - à l’international : publication d’un rapport TCFD (*Task Force on Climate-related Financial Disclosures*) pour le Crédit Mutuel Arkéa.
- Toute exigence réglementaire applicable en matière de rapports sur les évaluations des risques sociaux, par exemple sur l’esclavage moderne – veuillez préciser lesquelles : ....**
- Rien de tout cela**

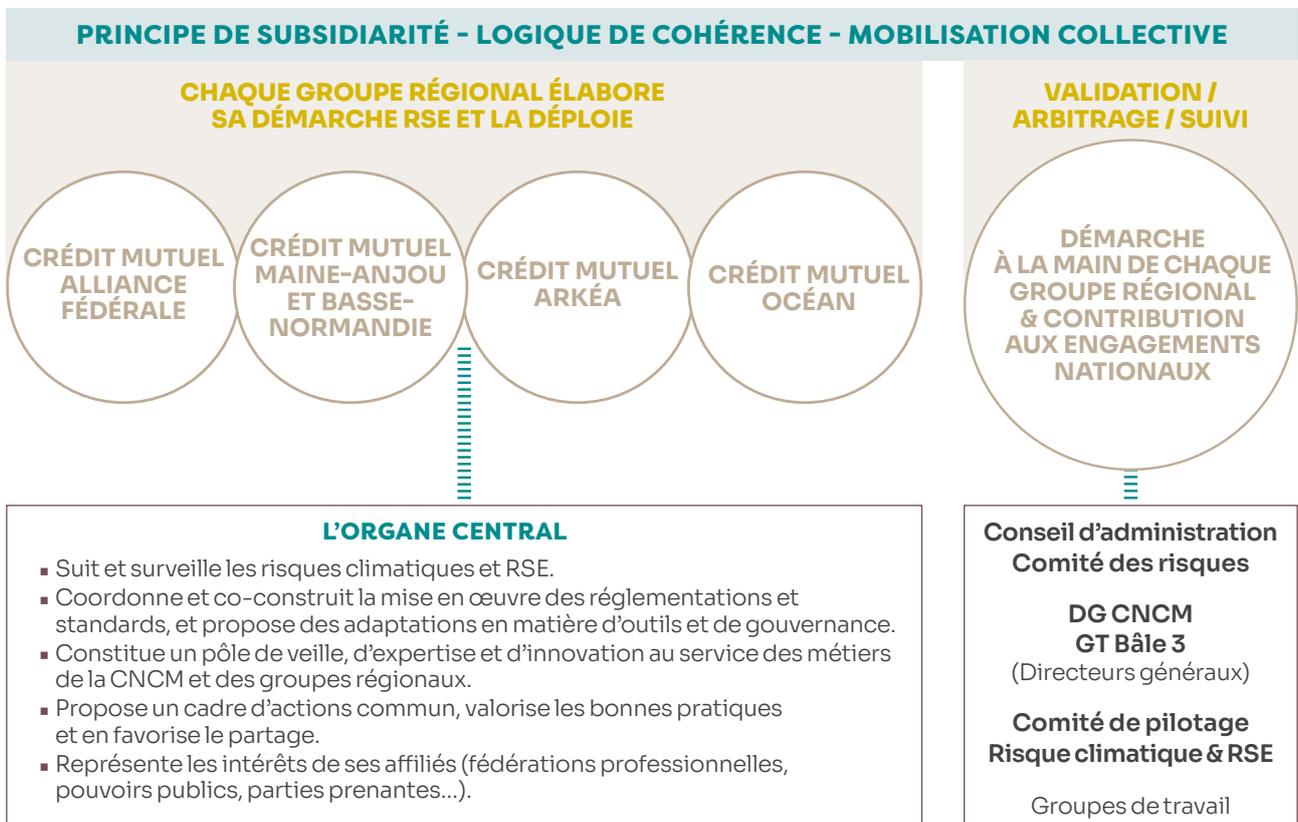
Réponses synthétiques de la banque	Références ou liens pertinents illustrant la réponse
------------------------------------	--

### Notre gouvernance RSE

En réponse aux défis sociétaux et environnementaux, le groupe Crédit Mutuel a formalisé une gouvernance spécifique pour piloter sa démarche sur les sujets de RSE et s’est également doté d’un plan d’actions consolidé, co-construit avec les groupes régionaux et validé par les instances exécutives et de surveillance nationales.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020, la fonction RSE de la Confédération Nationale du Crédit Mutuel (CNCM) est rattachée à la direction des risques. Son rôle est explicité dans le schéma ci-dessous :

Références ou liens pertinents illustrant la réponse
<a href="#">Déclaration de Performance Extra-Financière du Groupe Crédit Mutuel</a>  <a href="#">Rapport annuel du Groupe Crédit Mutuel</a>



Le Crédit Mutuel a intégré les enjeux ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) au cœur d’un plan d’actions organisé en chantiers, visant notamment un alignement sur les objectifs climatiques l’Accord de Paris.

## Réponses synthétiques de la banque

## Références ou liens pertinents illustrant la réponse

## Notre plan d'actions RSE

Le plan d'actions consolidé du Crédit Mutuel est structuré autour de 3 axes :

- **DURABILITÉ** - Asseoir notre démarche dans la durée ;
- **REPORTING** - Développer des outils de mesure pertinents et tangibles ;
- **CLIMAT** - Aligner nos activités avec les objectifs climatiques de l'Accord de Paris.

Ce plan d'actions consolidé vise à capitaliser collectivement sur les initiatives engagées et à piloter les enjeux communs, afin de s'adapter aux évolutions réglementaires et à l'importance croissante des enjeux climatiques et environnementaux.

Certains sujets sont portés par la Confédération Nationale du Crédit Mutuel, qui s'est engagée avec l'ensemble de ses entités dans deux initiatives volontaires d'envergure internationale :

DATE D'ADHÉSION	ENGAGEMENT	STRUCTURE
2003	Global Compact	Groupe Crédit Mutuel
À PARTIR DE 2009	Principes pour l'investissement responsable (PRI)	Gestion de portefeuilles : - Federal Finance Gestion (2009) - Groupe La Française (2010) - Crédit Mutuel Asset Management (2012) - CIC Private Debt (2014) - BLI – Banque de Luxembourg Investments S.A. (2017) - Schelcher Prince Gestion (2018) - Arkéa Capital (2019) - Suravenir (2019) - DUBY Transatlantique Gestion (2020)
2019	Principes pour une banque responsable (PRB)	Groupe Crédit Mutuel
2020	Poseidon principes	CIC (filiale de Crédit Mutuel Alliance Fédérale)
2021	PRB – Net-Zero Banking Alliance (NZBA)	Groupe Crédit Mutuel
2021	Net Zero Asset Managers Initiative	La Française Asset Management
2021	PRB – Engagement pour la santé financière et l'inclusion	Groupe Crédit Mutuel
2021	Finance for biodiversity pledge	Crédit Mutuel Arkéa (2021) Federal Finance Gestion (2021) Schelcher Prince Gestion (2021) Crédit Mutuel Asset Management (2021) La Française Groupe (2022)

[COP Crédit Mutuel Global Compact](#)

[Liste des signataires PRB](#)

[Liste des signataires des PRI](#)

[Liste des signataires de la Net Zero Asset Managers Initiative](#)

[Liste des signataires des Poseidon Principles](#)

[Liste des signataires du Finance for Biodiversity Pledge](#)



# PRINCIPE 2 : IMPACT ET FIXATION D'OBJECTIFS

Nous augmentons continuellement nos impacts positifs tout en réduisant les impacts négatifs et en gérant les risques pour les personnes et l'environnement résultant de nos activités, produits et services. A cette fin, nous fixons et publions des objectifs là où nous pouvons avoir les impacts les plus significatifs.

## 2.1 ANALYSE D'IMPACT (Étape clé 1)

Montrez que votre banque a réalisé une analyse d'impact de son/ ses portefeuille(s) afin d'identifier ses domaines d'impact les plus significatifs et de déterminer les domaines prioritaires pour la fixation d'objectifs. L'analyse d'impact doit être mise à jour régulièrement<sup>3</sup> et répondre aux exigences/ éléments suivants (a - d)<sup>4</sup> :

### a) Champ d'application :

Quelle est la portée de l'analyse d'impact de votre banque ? Veuillez décrire les principaux domaines d'activités de la banque, les produits/ services dans les principales zones géographiques où la banque opère (comme décrit au point 1.1) qui ont été pris en compte dans l'analyse d'impact.

Veuillez également décrire les domaines qui n'ont pas encore été inclus, et pourquoi.

### Réponses synthétiques de la banque

L'ambition du groupe Crédit Mutuel est d'intégrer les risques (impacts négatifs) et les opportunités (impacts positifs) du changement climatique dans l'ensemble de la stratégie et les activités des groupes régionaux.

### Parmi les impacts positifs : actifs éligibles à la Taxonomie verte

La taxonomie de l'Union Européenne constitue un ensemble de critères de développement durable destiné aux entreprises, aux investisseurs et aux gouvernements. Elle identifie les activités économiques qui peuvent être considérées comme durables ou éco-responsables. Elle permet ainsi aux acteurs de la finance et aux entreprises d'avoir un langage commun et faciliter les investissements et les financements durables.

Au 31 décembre 2022, l'analyse d'éligibilité des actifs ne concerne que les deux premiers objectifs, relatifs à l'atténuation et l'adaptation au changement climatique. Le groupe Crédit Mutuel s'est organisé en 2022 afin d'identifier la part de ses actifs éligibles aux deux premiers objectifs de la Taxonomie Européenne dans son portefeuille de clients, conformément à la réglementation.

### Références ou liens pertinents illustrant la réponse

[Déclaration de Performance Extra-Financière du Groupe Crédit Mutuel](#)

<sup>3</sup> - Cela signifie que lorsque l'analyse d'impact initiale a été réalisée au cours d'une période antérieure, les informations doivent être mises à jour en conséquence, le champ d'application s'élargit et la qualité de l'analyse d'impact s'améliore au fil du temps.

<sup>4</sup> - Vous trouverez d'autres conseils dans le guide interactif sur l'analyse d'impact et la fixation d'objectifs - <https://www.unepfi.org/wordpress/wp-content/uploads/2022/05/Impact-and-Target-Process-V-1.1-09.05.2022.pdf> à «Guide interactif sur l'analyse d'impact et la fixation d'objectifs

## Réponses synthétiques de la banque

Références ou liens pertinents illustrant la réponse

## DÉTAILS DES RATIOS TAXONOMIQUES RÉGLEMENTAIRES

RATIOS	ACTIF DE RÉFÉRENCE	2022	2021
Part des expositions sur des activités économiques éligibles à la taxonomie	Actifs couverts par la taxonomie	34,3%	30,9%
Part des expositions sur des activités non éligibles à la taxonomie	Actifs couverts par la taxonomie	18,7%	31,3%
Part des expositions sur des administrations centrales, banques centrale et émetteurs supranationaux	Actif total	22,5%	19,4%
Part des produits dérivés	Actif total	1,0%	0,2%
Part des expositions sur des entreprises non tenues de publier des informations non financières en vertu de l'article 19 bis ou de l'article 29 bis de la directive 2013/34/UE	Actif total	29,6%	24,4%
Part du portefeuille de négociation	Actif total	2,4%	1,9%
Part des prêts interbancaires à vue	Actif total	0,5%	0,6%

### Impacts négatifs : les risques climatiques et liés à l'environnement

Les mécanismes de transmission des risques climatiques et liés à l'environnement aux autres risques (notamment crédit) sont nombreux et différenciés selon que l'on évalue les risques physiques ou de transition.

Afin d'avoir une vision holistique et bien documentée de l'incidence des risques liés au climat et à l'environnement sur les catégories de risques existantes, le Groupe Crédit Mutuel a élaboré une matrice de matérialité nationale des risques physiques et de transition.

Cette analyse de significativité a été élaborée à dire d'expert, en co-construction avec les groupes régionaux et les responsables des risques concernés (pour plus de détail sur la méthodologie voir la DPEF du Groupe Crédit Mutuel).

#### Il en ressort les résultats suivants :

#### MATRICE DE MATÉRIALITÉ DES RISQUES CLIMATIQUES DU GROUPE CREDIT MUTUEL

CATÉGORIES DE RISQUES	RISQUE PHYSIQUE			RISQUE DE TRANSITION		
	Court terme < 3 ans	Moyen terme 3-10 ans	Long terme > 10 ans	Court terme < 3 ans	Moyen terme 3-10 ans	Long terme > 10 ans
Risque de crédit	+	++	++	+	+++	++
Risque opérationnels	+	++	+++	+	++	++
Risque de marché	+	++	++	+	++	++
Risque de taux	+	+	+	+	+	+
Risque de liquidité	+	+	+	+	+	+
Risque d'assurance du conglomérat	+	+	++	+	+	++
Risque action de la participation	+	+	+	+	+	+
Risque stratégique et risque d'activité	+	+	++	++	+++	+++

+ Impact faible    ++ Impact moyen    +++ Impact fort

## Réponses synthétiques de la banque

## Références ou liens pertinents illustrant la réponse

La significativité de l'impact des risques physiques et de transition est globalement plus importante au-delà de trois ans. Les risques de transition se concrétisent particulièrement à moyen et long terme, avec un impact fort sur les risques de crédit et stratégiques. En effet, les entreprises appartenant à des secteurs d'activité producteurs ou gros consommateurs d'énergie fossile (transports, industrie chimique, métallurgie, agroalimentaire) ainsi qu'à des secteurs perturbés par les chocs technologiques (automobile) pourront être les plus exposées à une augmentation de leur probabilité de défaillance. Au-delà de l'activité bancaire, une accentuation très marquée du risque de transition peut avoir des conséquences sur les activités de gestion d'actifs et d'assurance. Par ailleurs, en cas de non adaptation aux attendus et contraintes d'un scénario de transition ordonnée, le Groupe peut à long terme se retrouver en situation d'impasses stratégiques, pouvant résulter des risques combinés concurrentiels, technologiques et réglementaires.

Les risques physiques se concrétiseraient avec un impact fort sur le risque opérationnel à long terme, lié à une accentuation du risque physique dans le temps du fait de la fréquence et de la sévérité des événements aigus et chroniques qui viennent se matérialiser sur les actifs matériels. Le groupe Crédit Mutuel a par ailleurs observé une hausse du coût des dommages liés à des événements naturels sur les dernières années. Les dysfonctionnements des systèmes pourraient également s'accroître du fait des contraintes physiques associées.

Cette analyse a permis de cadrer l'intégration des Risques climatiques dans les processus de gestion des risques au niveau national. Déclinée par les groupes régionaux en cohérence avec leurs particularités, elle permet d'orienter les choix stratégiques du Groupe Crédit Mutuel.

**b) Composition du portefeuille :**

Votre banque a-t-elle pris en compte la composition de son portefeuille (en %) dans l'analyse d'impact ? Veuillez indiquer la composition proportionnelle de votre portefeuille au niveau mondial et par zone géographique.

- 1- par secteurs et industries<sup>5</sup> pour les portefeuilles de banque d'affaires, de banque de financement et de banque d'investissement (c'est à dire l'exposition sectorielle ou la ventilation par industrie en %), et/ ou
- 2- par produits et services, par types de clients pour les portefeuilles de la banque de détail et la banque commerciale.

Si votre banque a adopté une autre approche pour déterminer l'échelle d'exposition de la banque, veuillez montrer comment vous avez considéré où se situent les activités principales de la banque en termes d'industries ou de secteurs.

**Évaluation des risques climatiques**

En complément de l'analyse de la significativité des risques climatiques présentée ci-dessus portant sur le périmètre bancaire, l'élargissement des exercices réglementaires de stress-tests aux risques climatiques contribue à une meilleure compréhension et prise en compte des risques climatiques au sein du groupe. Cela permet de mener des travaux pour modéliser les impacts dans les portefeuilles de crédits et d'actifs le cas échéant ainsi que leur vulnérabilité face aux effets du changement climatique.

[Déclaration de Performance Extra-Financière du Groupe Crédit Mutuel](#)

5 - Les « secteurs clés » relatifs aux différents domaines d'impact, c'est-à-dire les secteurs dont les impacts positifs et négatifs sont particulièrement forts, sont pertinents ici.

## Réponses synthétiques de la banque

## Références ou liens pertinents illustrant la réponse

Le Groupe Crédit Mutuel a participé en 2022 à un stress test mené par la BCE (cf. DPEF et rapport Pilier 3 groupe Crédit Mutuel). Comme en 2021, les résultats ont montré pour le Crédit Mutuel l'urgence de l'engagement climatique. En effet, il apparaît que les risques climatiques ne provoquent pas d'augmentation significative des risques à court terme que ce soit en risque physique ou transition. Cependant, si la transition ordonnée présente un coût plus élevé à court terme, elle se révèle le choix le plus judicieux à long terme.

### Identification et suivi des encours sensibles au risque de transition, selon l'ACPR

4,8% du total des expositions concernent les entreprises des secteurs les plus sensibles au risque de transition selon l'ACPR comme le secteur de l'énergie, la métallurgie, l'industrie chimique ou encore la culture et production animale. Cela implique pour les groupes régionaux du groupe Crédit Mutuel un accompagnement de ces entreprises dans leur transition vers une économie-bas carbone. La clientèle banque de détail (crédits immobiliers, crédits automobiles, crédits à la consommation et prêts aux professionnels et TPE), bénéficie également d'un soutien à la transition.

Côté groupe, la direction des risques capitalise sur les travaux existants en matière de risques opérationnels, et développe un outil d'identification de l'exposition de ses installations aux risques climatiques physiques en commençant par une cotation de la vulnérabilité de ses infrastructures aux inondations.

L'objectif est d'étendre les aléas couverts, et de contribuer à développer en parallèle un outil d'évaluation de la vulnérabilité au risque physique des clients du groupe. La direction des risques collecte également dans le cadre de son suivi de la sinistralité sur les bâtiments du groupe, des données sur les dommages recensés sur ses installations, liés à des événements naturels.

Côté clients, sur décision des instances de gouvernance, des travaux ont été menés depuis 2021 par une taskforce dédiée, en accord avec le plan d'actions consolidé du groupe. Ils permettent d'avoir une vision claire de la vulnérabilité des actifs économiques en zones exposées, cartographiés pour les aléas suivants :

- **risque chronique** : hausse du niveau de la mer, hausse de la température moyenne, variation des précipitations ;
- **risque aigu** : sécheresses, tempêtes-grêle-neige, inondations.

Ces cartes de risques ont pour objectif d'éclairer les groupes régionaux du Groupe Crédit Mutuel sur l'exposition de leurs financements aux risques physiques. En effet, elles permettent d'identifier les niveaux d'exposition des clients du groupe aux aléas cartographiés. Il apparaît que près de 5% des encours bancaires du groupe sont très exposés au risque chronique, et 1,8% au risque aigu. Les travaux seront poursuivis en 2023, notamment pour inclure de nouveaux aléas et de nouveaux pays.

[Lien vers le rapport Pilier 3 du Groupe Crédit Mutuel](#)

### c) Contexte :

Quels sont les principaux défis et priorités liés au développement durable dans les principaux pays/ régions dans lesquels votre banque et/ ou vos clients opèrent<sup>6</sup> ? Veuillez décrire comment ils ont été pris en compte, y compris les parties prenantes impliquées qui vous ont aidé à intégrer cet élément de l'analyse d'impact.

*Cette étape vise à replacer les impacts du portefeuille de votre banque dans le contexte des besoins de la société.*

Le Crédit Mutuel contribue activement aux initiatives du secteur financier en France et en Europe (cf. principe 4) et participe également aux exercices de stress tests climatiques de Place (ACPR, EBA, BCE), comme présenté précédemment. Le groupe Crédit Mutuel coordonne le déploiement des guidelines (EBA, BCE). Ces exigences de reporting des autorités de contrôle des banques (ACPR, BCE) constituent de nouvelles pistes de progrès et de normalisation sur lesquelles le groupe est engagé.

[Déclaration de Performance Extra-Financière du Groupe Crédit Mutuel](#)

6 - Les priorités mondiales pourraient être envisagées alternativement pour les banques ayant des portefeuilles très diversifiés et internationaux

Sur la base de ces 3 premiers éléments d'analyse d'impact, quels domaines d'impact positifs et négatifs votre banque a-t-elle identifiés ? Quels domaines d'impact significatifs (au moins deux) avez-vous privilégié pour poursuivre votre stratégie de fixation d'objectifs (voir 2.2)<sup>7</sup> ? Merci de les déclarer ci-dessous.

### Réponses synthétiques de la banque

### Références ou liens pertinents illustrant la réponse

Les risques climatiques et liés à l'environnement constituent des facteurs déterminants des risques existants. Cependant, ils représentent aussi une opportunité pour le Crédit Mutuel d'accompagner la transition vers une économie plus sobre en carbone. Considérer la transition comme une opportunité est donc un impératif pour financer et construire l'économie de demain, en adaptant les stratégies et modèles commerciaux pour accompagner l'ensemble de ses clients vers une transition juste. C'est pourquoi les deux domaines d'impacts que sont le changement climatique et l'inclusion financière sont considérés comme particulièrement stratégiques pour le groupe Crédit Mutuel.

[Déclaration de Performance Extra-Financière du Groupe Crédit Mutuel](#)

*Pour ceux-ci (au moins deux domaines d'impact prioritaires*

#### **d) Mesure de la performance :**

Votre banque a-t-elle identifié les secteurs et les industries ainsi que les types de clients financés ou dans lesquels elle a investi qui provoquent les impacts positifs ou négatifs réels les plus forts ? Veuillez décrire comment vous avez évalué la performance de ces secteurs, en utilisant des indicateurs appropriés liés aux domaines d'impact significatifs qui s'appliquent au contexte de votre banque.

Pour déterminer les domaines prioritaires à cibler parmi ses domaines d'impact les plus significatifs, vous devez prendre en compte les niveaux de performance actuels de la banque, c'est-à-dire les indicateurs qualitatifs et/ ou quantitatifs et/ou les proxies des impacts sociaux, économiques et environnementaux résultant des activités de la banque et des produits et services de celle-ci.

Si vous avez identifié le climat et/ou la santé financière et l'inclusion comme vos domaines d'impact les plus significatifs, veuillez également vous référer aux indicateurs applicables dans l'annexe.

Si votre banque a adopté une autre approche pour évaluer l'intensité de l'impact résultant de ses activités et de la fourniture de produits et services, veuillez la décrire.

*Le résultat de cette étape fournira également la base de référence (y compris les indicateurs) que vous pourrez utiliser pour fixer des objectifs dans les deux domaines où l'impact est le plus important.*

Afin d'évaluer sa résilience face à différents scénarios climatiques, le groupe Crédit Mutuel réalise des tests de différents cadres méthodologiques, tant pour la mesure de son empreinte carbone que de l'alignement de sa trajectoire.

[Déclaration de Performance Extra-Financière du Groupe Crédit Mutuel](#)

#### **Dans le domaine du changement climatique :**

##### **Test de méthodologie externe**

En 2021, afin d'évaluer l'alignement de sa trajectoire aux objectifs climatiques, le groupe Crédit Mutuel a travaillé sur la méthodologie PACTA COP (*Paris agreement capital transition assessment*). Cette méthodologie développée par le *think tank 2 Degrees Investing Initiative* (2DII) et soutenue par les Principes pour l'investissement responsable (PRI), vise à fournir une analyse de l'alignement sur l'Accord de Paris, des portefeuilles de crédit sur les secteurs les plus émissifs en carbone.

Le groupe Crédit Mutuel a également procédé en 2021 dans le cadre de travaux de place à une quantification des émissions de gaz à effet de serre associée à ses portefeuilles de financement.

7 - Pour classer par ordre de priorité les zones ayant l'impact le plus significatif, il sera important d'ajouter des informations qualitatives à l'analyse quantitative décrite aux points a), b) et c), par exemple en impliquant les parties prenantes et en approfondissant la contextualisation géographique.

## Réponses synthétiques de la banque

## Références ou liens pertinents illustrant la réponse

La méthodologie *SAFE* (anciennement *P9XCA*), développée à l'initiative du Crédit agricole CIB par la chaire Développement durable de l'université Paris-Dauphine a pour objectif de fournir une cartographie et une estimation en ordre de grandeur des émissions financées et les investissements pour compte propre des secteurs d'activité économique au bilan des acteurs financiers, par secteur et par zone géographique.

Les résultats de ces deux exercices ont permis, par leurs limites et leurs apports, de démontrer la nécessité de travailler sur des méthodologies en cohérence et couvrant notre modèle d'affaires. En 2022, le groupe Crédit Mutuel a participé au développement via la FBF d'une méthode commune de mesure d'empreinte carbone et d'alignement des portefeuilles de financement et testera en 2023 la méthodologie PCAF (*Partnership for Carbon Accounting Financials*).

### Méthodologie interne

Crédit Mutuel Alliance Fédérale mesure quant à lui depuis 2019 l'empreinte carbone de son portefeuille de crédit corporate. Cet indicateur permet d'évaluer la quantité de carbone que l'entreprise génère au prorata de la contribution de la banque ramenée au montant des crédits que la banque lui octroie.

### EMPREINTE CARBONE DU PORTEFEUILLE DE CRÉDIT CORPORATE

EN TONNES DE CO <sub>2</sub> /M€ PRÊTÉS	2022	2021	2020	VARIATION 2021 - 2022
Crédit Mutuel Alliance Fédérale	158,2	251,3	256,6	-37%

Au global, l'empreinte carbone du portefeuille de crédit corporate de Crédit Mutuel Alliance Fédérale est en baisse de 55% par rapport à 2018.

### Dans le domaine de l'inclusion :

Le groupe Crédit Mutuel est très attentif à l'accompagnement de tous ses clients (cf. partie 2.2).

### RÉSUMÉ DE L'AUTO-ÉVALUATION :

Parmi les composantes suivantes de l'analyse d'impact, quelles sont celles que votre banque a réalisées afin d'identifier les domaines dans lesquels votre banque a ses impacts positifs et négatifs (potentiel) les plus importants ?<sup>8</sup>

Portée :	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> En cours	<input type="checkbox"/> Non
Composition du portefeuille :	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> En cours	<input type="checkbox"/> Non
Contexte :	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> En cours	<input type="checkbox"/> Non
Mesure de la performance :	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> En cours	<input type="checkbox"/> Non

Quels sont les domaines d'impact les plus significatifs que vous avez identifiés pour votre banque, à la suite de l'analyse d'impact ?

**Atténuation du changement climatique, adaptation au changement climatique**, efficacité des ressources et économie circulaire, biodiversité, **santé financière et inclusion**, droits de l'Homme, égalité des sexes, emploi décent, eau, pollution, autres : veuillez préciser.

Les données utilisées et publiées dans l'analyse d'impact sont-elles récentes ?

- Jusqu'à 6 mois avant la publication
- Jusqu'à 12 mois avant la publication
- Jusqu'à 18 mois avant la publication
- Plus de 18 mois avant la publication

Champ texte ouvert pour décrire les défis potentiels, les aspects non couverts par les éléments, ci-dessus, etc. (Optionnel)

8 - Vous pouvez répondre "Oui" à une question si vous avez réalisé l'une des étapes décrites, par exemple si l'analyse d'impact initiale a été effectuée, si un pilote a été réalisé.

## 2.2 DÉFINITION DES OBJECTIFS (Étape clé 2)

Montrez que votre banque a fixé et publié un minimum de deux objectifs portant sur au moins deux domaines d'impact différents le plus significatif que vous avez identifié dans votre analyse d'impact.

Les objectifs<sup>9</sup> doivent être (SMART - *Specific, Mesurable, Achievable, Relevant and Time-bound*) spécifiques, mesurables (qualitatifs ou quantitatifs), réalisables, pertinents et limités dans le temps. Veuillez déclarer les éléments suivants de la définition des objectifs (a-d), pour chaque objectif séparément :

### a) Alignement :

Quels cadres politiques internationaux, régionaux ou nationaux pour aligner le portefeuille de votre banque<sup>10</sup> avez-vous identifiés comme pertinents ? Montrez que les indicateurs et les objectifs sélectionnés sont appropriés et liés aux Objectifs de Développement Durable, aux objectifs de l'Accord de Paris et à d'autres cadres internationaux, nationaux ou régionaux pertinents, et qu'ils favorisent l'alignement et une plus grande contribution à ces objectifs.

*Vous pouvez vous appuyer sur les éléments de contexte du point 2.1.*

### Réponses synthétiques de la banque

### Références ou liens pertinents illustrant la réponse

Conformément à ses engagements d'alignement sur l'Accord de Paris, le Crédit Mutuel commence à orienter progressivement ses activités en faveur de la transition climatique notamment grâce à la formalisation d'une gouvernance et d'un plan d'actions au niveau du groupe (cf. Principe 1).

En 2021, le groupe Crédit Mutuel s'est engagé dans deux nouvelles initiatives issues des Principes pour une Banque Responsable (PRB) :

- **la NZBA (Net-Zero Banking Alliance)** qui vise l'objectif de zéro émission nette d'ici à 2050 implique un alignement en matière de température compatible avec la limitation du réchauffement climatique à 1,5°C par rapport aux niveaux préindustriels, conformément à l'objectif le plus ambitieux de l'accord de Paris. ;
- **et le Commitment to Financial Health and Inclusion** qui vise à promouvoir l'inclusion universelle et favoriser un secteur bancaire qui soutient la santé financière de ses clients. Cette initiative renforce l'action sociétale du Groupe Crédit Mutuel

Les enjeux ESG ont été intégrés aux groupes régionaux à travers des objectifs, des stratégies ambitieuses et des engagements de transparence. Les deux domaines développés, ci-dessous, le changement climatique et l'inclusion financières, sont considérés comme particulièrement stratégiques pour le groupe Crédit Mutuel.

## Stratégies opérationnelles des groupes régionaux

### Dans le domaine du changement climatique :

À leur propre initiative, plusieurs entités du groupe Crédit Mutuel se sont engagées à :

- se désengager du charbon au plus tard en 2030, tant dans les pays de l'OCDE que dans les pays hors OCDE et à appliquer des critères au financement des hydrocarbures. C'est le cas de Crédit Mutuel Alliance Fédérale (politiques sectorielles dédiées) et de Crédit Mutuel Arkéa, et de Crédit Mutuel Océan ;
- Se doter de politiques sectorielles sur des secteurs sensibles :
  - Crédit Mutuel Alliance Fédérale dispose de politiques sectorielles sur la mobilité, le secteur minier, les énergies nucléaires civiles, la défense et sécurité, et l'agriculture (2022),
  - Crédit Mutuel Arkéa a également défini des politiques sectorielles pour les secteurs suivants : santé, tabac, agricole et viticole,
  - Crédit Mutuel Océan dispose également de politiques sectorielles sur le minier, l'énergie nucléaire civile, de la défense et la sécurité.

[Déclaration de Performance Extra-Financière du Groupe Crédit Mutuel](#)

[Politiques sectorielles de CMAF](#)

[Politiques sectorielles de CM Arkéa](#)

[Politiques sectorielles du CMO](#)

9 - Les objectifs opérationnels (concernant par exemple la consommation d'eau dans les immeubles de bureaux, l'égalité des sexes au sein du conseil d'administration de la banque ou les émissions de gaz à effet de serre liées aux voyages d'affaires) ne relèvent pas des PRB.

10 - Votre banque doit prendre en compte les principaux défis et priorités en termes de développement durable dans votre/les principal(aux) pays d'opération afin de fixer des objectifs. Ceux-ci peuvent se trouver dans les plans et stratégies de développement nationaux, les objectifs internationaux tels que les ODD ou l'Accord de Paris sur le climat, et les cadres régionaux. L'alignement signifie qu'il doit y avoir un lien clair entre les objectifs de la banque et ces cadres et priorités, montrant ainsi comment l'objectif soutient et stimule les contributions aux objectifs nationaux et mondiaux.

## Réponses synthétiques de la banque

## Références ou liens pertinents illustrant la réponse

- Soutenir les particuliers, les professionnels et les entreprises dans leurs transitions vers une économie sobre en carbone. À cet effet, dans le cadre de son plan stratégique 2019-2023, Crédit Mutuel Alliance Fédérale s'était fixé l'objectif d'augmenter de 30 % les financements accordés à des projets à fort impact climatique, parmi lesquels les projets d'énergies renouvelables.

Le plan stratégique révisé de Crédit Mutuel Alliance Fédérale 2019-2023, fixe également un objectif de réduction de son empreinte carbone de 30 % et un objectif de réduction de 15% de l'empreinte carbone de son portefeuille de crédit corporate et d'investissement.

Le Crédit Mutuel Arkéa s'est engagé pour sa part à réduire son empreinte carbone directe de 25 % entre 2019 et 2024. Fin 2020, le Crédit Mutuel Arkéa a également adopté une stratégie climat pour 2020 - 2024 qui repose sur deux axes de déploiement :

- le renforcement de l'engagement au service du climat vis-à-vis des entreprises et des territoires, et ;
- l'intégration du climat comme facteur de performance et de risque dans la gestion de ses activités.

## Et dans le domaine de l'inclusion financière :

### Dispositifs de microfinance :

Concrètement, le Crédit Mutuel agit auprès de ces clientèles au travers d'une activité de microfinance (personnel et professionnel), en direct et en partenariat avec des institutions de microfinance, ainsi qu'en déployant des dispositifs spécifiques en faveur des clientèles rendues fragiles ou vulnérables par des situations de vie difficiles, que celles-ci soient structurelles, sociales ou conjoncturelles.

### Accompagnement de la clientèle fragile :

Banque relationnelle et territoriale, le groupe Crédit Mutuel s'est impliqué dans la mise en œuvre des engagements en faveur de l'inclusion bancaire et de la protection des plus modestes.

Les clients, identifiés en situation de fragilité financière bénéficient du plafonnement de leurs frais liés aux incidents de paiements et irrégularités de fonctionnement du compte.

En outre, les réseaux des groupes régionaux se sont engagés à promouvoir auprès de leurs clients différents dispositifs de finance inclusive.

Crédit Mutuel Alliance Fédérale a précisé sa démarche au sein d'une politique d'engagement en faveur des clientèles fragiles ou vulnérables accessible sur son site internet.

Par ailleurs, Crédit Mutuel Arkéa, Crédit Mutuel Alliance Fédérale et Crédit Mutuel Nord Europe ont annoncé avoir décidé respectivement le 1er février 2019, le 11 juin 2020, et en août 2020 d'exonérer les clients détenteurs de cette offre des frais d'incident, allant ainsi au-delà des obligations réglementaires françaises.

Le Crédit Mutuel Océan, via sa politique d'engagement en faveur de sa clientèle fragile, a permis depuis janvier 2022 pour les clients détenteurs de l'offre Facil'Access (clientèle fragile) avec un compte joint, de posséder gratuitement un deuxième contrat Banque à distance gratuitement. Aussi, dans le cadre de la révision tarifaire du 1er juillet 2022, le CMO a décidé de ne pas augmenter les 9 frais rentrant dans le plafonnement des frais d'incident des populations fragiles, et ce pour tous les clients (fragiles ou non).

[Plan stratégique 2019 - 2023 de CMAF](#)

[Plan stratégique 2024 du Crédit Mutuel Arkéa](#)

[Stratégie climat 2020 - 2024 du CM Arkéa](#)

[Politique d'engagement en faveur des clientèles fragiles ou vulnérables CMAF](#)

[Politique clientèle fragile CMO](#)

**b) Base de référence :**

Avez-vous déterminé une base de référence pour les indicateurs sélectionnés et évalué le niveau actuel d'alignement ? Veuillez divulguer les indicateurs utilisés ainsi que l'année de référence.

*Vous pouvez vous appuyer sur la mesure des performances réalisée au point 2.1 pour déterminer la base de référence de votre objectif.*

*Un ensemble d'indicateurs a été développé pour l'atténuation du changement climatique et pour la santé et l'inclusion financières afin de guider et de soutenir les banques dans la définition de leurs objectifs et leur mise en œuvre. L'aperçu des indicateurs se trouve dans l'annexe de ce modèle.*

Si votre banque a fait de l'atténuation des effets du changement climatique et/ou de la santé et de l'inclusion financières l'un de ses domaines d'impact les plus importants, il est fortement recommandé de rendre compte des indicateurs dans l'annexe, en utilisant un tableau récapitulatif tel que celui présenté ci-dessous, comprenant le domaine d'impact, tous les indicateurs pertinents et les codes d'indicateurs correspondants :

ZONE D'IMPACT	CODE INDICATEUR	RÉPONSE
Atténuation du changement climatique	...	
	...	
	...	

ZONE D'IMPACT	CODE INDICATEUR	RÉPONSE
Santé et inclusion financières	...	
	...	
	...	

Si vous avez identifié d'autres indicateurs et/ou des indicateurs supplémentaires pertinents pour déterminer la base de référence et évaluer le niveau d'alignement vers des objectifs axés sur l'impact, veuillez les divulguer.

**Réponses synthétiques de la banque****Références ou liens pertinents illustrant la réponse****Dans le domaine du changement climatique**

Le Groupe Crédit Mutuel détaille dans son rapport NZBA :

- Pour le secteur pétrole et gaz et production d'électricité

En lien avec son plan stratégique actuel couvrant la période 2019-2023, Crédit Mutuel Alliance Fédérale<sup>11</sup> a retenu 2018 comme année de référence afin de constituer le point de départ de ses engagements visant à atteindre la neutralité carbone à horizon 2050.

**Dans le domaine de l'inclusion financière :****Clientèle fragile :**

Crédit Mutuel Alliance Fédérale s'est fixé un objectif de 55 000 clients équipés de l'offre clientèle fragile en date du 31/12/2023.

[Rapport NZBA du Groupe Crédit Mutuel](#)

[Déclaration de Performance Extra-Financière du Groupe Crédit Mutuel](#)

[Pilier 3 du Groupe Crédit Mutuel](#)

**c) Objectifs SMART :**

(y compris les indicateurs clés de performance (ICP)<sup>12</sup>) : Veuillez indiquer les objectifs pour votre premier et votre deuxième domaine d'impact le plus important, s'ils sont déjà en place (ainsi que les autres domaines d'impact). Quels indicateurs clés de performance (ICP) utilisez-vous pour suivre les progrès vers la réalisation de l'objectif ? Merci de les indiquer.

**Dans le domaine du changement climatique**

Le groupe Crédit Mutuel a défini des objectifs suivants dans son rapport NZBA publié fin 2022 :

[Rapport NZBA du Groupe Crédit Mutuel](#)

<sup>11</sup> - Cette première série d'objectifs est publiée sur le périmètre du Crédit Mutuel Alliance Fédérale, qui représente :

- 98 % des encours au secteur Pétrole et Gaz du Groupe Crédit Mutuel ;
- 86 % des encours au secteur Production d'électricité du Groupe Crédit Mutuel.

<sup>12</sup> - Les indicateurs clés de Performance sont des indicateurs choisis par la banque dans le but de suivre la progression vers les objectifs.

## Réponses synthétiques de la banque

## Références ou liens pertinents illustrant la réponse

**Pour le secteur pétrole et gaz :**

Sur la base du scénario NZE, Crédit Mutuel Alliance Fédérale se fixe pour objectif de réduire de 30 % l'empreinte carbone de ses financements dans le secteur Pétrole & Gaz d'ici à 2030.

**Pour la production d'électricité :**

À horizon 2030, Crédit Mutuel Alliance Fédérale<sup>13</sup> s'engage à avoir plus de 90 % de ses encours relatifs à la production d'électricité dans des projets ou des contreparties ayant des émissions de CO<sub>2</sub> inférieures à 100gCO<sub>2</sub>/kWh. Selon le scénario NZE de l'Agence Internationale de l'Energie, l'intensité carbone de la production d'électricité doit passer de 459 à 138 g de CO<sub>2</sub> par kWh entre 2020 et 2030

**Dans le domaine de l'inclusion financière****Clientèle fragile**

Nos réseaux se sont engagés à promouvoir auprès de ces clients différents dispositifs de finance inclusive notamment les services bancaires de base (23 171 clients en bénéficiant au 31 décembre 2022) ou l'offre spécifique pour les clients en situation de fragilité financière (OCF). Au 31 décembre 2022, 83 640 clients du Crédit Mutuel sont équipés de l'offre OCF.

Au final, ce sont plus de 400 000 clients, identifiés en situation de fragilité financière, qui bénéficient du plafonnement de leurs frais liés aux incidents de paiements et irrégularités de fonctionnement du compte. La crise sanitaire a conduit à renforcer les dispositions prises en faveur de cette clientèle.

**Dispositifs de microfinance :**

Le groupe a la volonté d'être un acteur majeur de la vie économique sur ses territoires. Ainsi, aux côtés de partenaires nationaux : Adie, Initiative France, France Active, il joue un rôle important dans la pérennisation de l'emploi ou le retour à l'emploi de ceux qui en sont exclus.

**d) Action plan :**

Quelles actions, y compris les étapes, avez-vous définies pour atteindre les objectifs fixés ?  
Veuillez les décrire.

Veuillez également montrer que votre banque a analysé et reconnu les impacts indirects significatifs (potentiels) des objectifs fixés dans la zone d'impact ou sur d'autres zones d'impact et qu'elle a défini des actions pertinentes pour éviter, atténuer ou compenser les impacts négatifs potentiels.

**Au national et dans les groupes régionaux**

La gouvernance ESG du groupe Crédit Mutuel s'adapte aux évolutions réglementaires et à l'importance croissante des enjeux climatiques et environnementaux. Le plan d'actions consolidé du Crédit Mutuel est structuré autour de 3 axes :

- **DURABILITÉ** - Asseoir notre démarche dans la durée ;
- **REPORTING** - Développer des outils de mesure pertinents et tangibles ;
- **CLIMAT** - Aligner nos activités avec les objectifs climatiques de l'Accord de Paris.

[Déclaration de Performance Extra-Financière du Groupe Crédit Mutuel](#)

13 - Cette première série d'objectifs est publiée sur le périmètre du Crédit Mutuel Alliance Fédérale, qui représente :  
 • 98 % des encours au secteur Pétrole et Gaz du Groupe Crédit Mutuel ;  
 • 86 % des encours au secteur Production d'électricité du Groupe Crédit Mutuel

Réponses synthétiques de la banque	Références ou liens pertinents illustrant la réponse
<p>Il vise à capitaliser collectivement sur les initiatives engagées et à piloter les enjeux communs (réglementaires notamment) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ il est mis à jour chaque année en fonction des réglementations, des attentes des groupes régionaux et des directions métiers de la CNCM, des propositions des groupes de travail ;</li> <li>■ il est validé annuellement dans les instances exécutives et de surveillance nationales ;</li> <li>■ il est piloté au sein du comité de pilotage RSE et risques climatiques, avec des points réguliers sur l'avancement des projets aux instances exécutives et de surveillance.</li> </ul> <p>Il est basé sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ la prise en compte de la réglementation et des attentes des superviseurs ;</li> <li>■ les ambitions exprimées par les dirigeants ;</li> <li>■ l'environnement externe du groupe ;</li> <li>■ les attentes et pratiques de ses parties prenantes internes et externes ;</li> <li>■ les besoins et pratiques des groupes régionaux et des filières métiers.</li> </ul> <p>Enfin, il aboutit à des priorités d'actions, définies collectivement. Treize chantiers sont programmés et priorisés.</p>	

**DURABILITÉ - Asseoir notre démarche dans la durée**

- ① Gouvernance et acculturation
- ② PRB
- ③ Insertion climat/ESG dans les outils risques
- ④ Réglementation
- ⑤ Contrôle et suivi

**REPORTING - Développer des outils de mesure pertinents et tangibles**

- ⑥ Publication ESG
- ⑦ Bilan carbone groupe - périmètre vie de bureau
- ⑧ Inscription dans des standards

**CLIMAT - Aligner nos activités avec les objectifs climatiques de l'Accord de Paris**

- ⑨ Identification des actifs verts
- ⑩ Suivi des politiques sectorielles
- ⑪ Informations RSE sur les clients
- ⑫ Mesure carbone et alignements des actifs financés
- ⑬ Stress tests

Dans le cadre de ces priorités d'actions, le déploiement de NZBA, notamment à d'autres secteurs, sera poursuivi.

**RÉSUMÉ DE L'AUTO-ÉVALUATION :**

Parmi les composantes suivantes de la fixation d'objectifs conformes aux exigences des PRB, quelles sont celles que votre banque a réalisées ou est en train d'évaluer pour votre...

	... premier domaine ayant l'impact le plus important : ... (veuillez le nommer) <b>Changement climatique (atténuation et adaptation)</b>	... deuxième domaine d'impact le plus important : ... (veuillez le nommer) <b>Santé financière et inclusion</b>	(Si vous fixez des objectifs dans plusieurs domaines d'impact) . <b>... votre troisième domaine d'impact (et les suivants) : ...</b> (veuillez le nommer)
<b>Alignement</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Non
<b>Base de référence</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Non	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Non
<b>Objectifs SMART</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Non
<b>Plan d'action</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Non

## 2.3 MISE EN OEUVRE ET SUIVI DES OBJECTIFS (Étape clé 2)

### Pour chaque cible séparément :

Montrez que votre banque a mis en œuvre les actions qu'elle avait préalablement définies pour atteindre l'objectif fixé.

Rendre compte des progrès accomplis par votre banque depuis le dernier rapport en vue de la réalisation de chacun des objectifs fixés et de l'impact que ces progrès ont eu, en utilisant les indicateurs et les ICP de suivi des progrès que vous avez définis au point 2.2.

**Ou, en cas de modification des plans de mise en œuvre (uniquement pour les rapports 2<sup>nd</sup> et suivants) :** décrivez les changements potentiels (modification des domaines d'impact prioritaires, modification des indicateurs, accélération/révision des objectifs, introduction de nouveaux jalons ou révision des plans d'action) et expliquez pourquoi ces changements sont devenus nécessaires.

### Réponses synthétiques de la banque

### Références ou liens pertinents illustrant la réponse

#### Au national

En 2021, afin d'évaluer l'alignement de sa trajectoire aux objectifs climatiques, le groupe Crédit Mutuel a testé des méthodologies qui vise à fournir une analyse de l'alignement sur l'Accord de Paris, des portefeuilles de crédit sur les secteurs les plus émissifs en carbone (voir partie 2.1)

Le groupe Crédit Mutuel et ses groupes régionaux déploient des dispositifs de mesure et de suivi des risques climatiques, via la mise en place d'indicateurs de suivi et de pilotage. La mise en place d'un tableau de bord à destination des membres du GT Bâle 3 et du Comité des risques visant à suivre les risques climatiques permet au groupe Crédit Mutuel d'en garantir une gestion efficace et transparente jusqu'aux plus hauts niveaux de sa gouvernance (cf. détail des indicateurs dans la DPEF Groupe Crédit Mutuel).

[Déclaration de Performance Extra-Financière du Groupe Crédit Mutuel](#)

#### Déploiement, suivi des stratégies et objectifs au sein des groupes régionaux :

##### Dans le domaine de l'atténuation au changement climatique

L'ensemble des entités du groupe Crédit Mutuel poursuit des objectifs de réduction sur leur empreinte environnementale propre.

Le Crédit Mutuel Arkéa notamment s'est fixé comme objectif de réduire l'empreinte carbone directe de ses opérations, avec un objectif de baisse de 25 % de ses émissions de gaz à effet de serre entre 2019 et 2024.

Crédit Mutuel Alliance Fédérale a maintenu la décision de réduire de 30 % son empreinte carbone à l'horizon du plan stratégique par rapport à 2019. Pour répondre à cet objectif, Crédit Mutuel Alliance Fédérale a choisi d'appliquer la norme ISO 14064 qui fournit un cadre de comptabilisation et de vérification des gaz à effet de serre sur le périmètre vie de bureau pour l'ensemble des scopes.

Le Crédit Mutuel Maine-Anjou et Basse-Normandie a atteint un premier objectif de baisse de ses émissions de gaz à effet de serre (-20 % en 2020 par rapport à 2011). Un nouvel objectif de réduction de 30 % des émissions d'ici 2030 a été acté en 2021.

Le Crédit Mutuel Océan a largement atteint l'objectif qu'il s'était fixé en 2018 de réduire, à l'horizon 2022, ses émissions de 18.1% (-23 %). Un nouvel objectif de réduction des émissions d'ici 2026 sera publié fin 2023.

Le groupe Crédit Mutuel mesure les émissions de gaz à effet de serre liées à ses activités. Pour l'exercice 2022, le total des émissions se porte à 449 676 tonnes équivalent CO<sub>2</sub>, du fait de modifications des mesures relevées sur l'exercice précédent par les groupes régionaux, et du fait du fait notamment des actions de réduction engagées au sein des groupes régionaux.

Le poste le plus significatif concerne les achats de biens et de services qui représentent 200 964 teqCO<sub>2</sub>, soit près de 45 % du total des émissions calculées.

## Réponses synthétiques de la banque

## Références ou liens pertinents illustrant la réponse

Enfin, le Crédit Mutuel Arkéa a publié un rapport TCFD (*Task Force on Climate-related Financial Disclosures*) en 2021 et 2022. Ce rapport renforce la transparence de ses engagements et permet d'informer chaque année l'ensemble de ses parties prenantes, des progrès réalisés dans le soutien à la lutte contre le réchauffement climatique, tant en termes d'intégration à la stratégie du groupe, de prise en compte dans la gestion de ses risques que de résultats à travers le suivi d'indicateurs de pilotage et de mesure.

**Dans le domaine de l'inclusion financière :****Clientèle fragile**

Pour compléter les dispositifs d'accompagnement, le Crédit Mutuel Océan signe des partenariats avec des structures labellisées dans le cadre des « Points Conseil Budget ». Ce dispositif gouvernemental permet d'apporter conseils et services personnalisés aux personnes en situation de fragilité financière notamment sur la gestion de leur budget. C'est également un outil de lutte contre le surendettement.

**Microfinance :**

Aux côtés de ses partenaires, le Crédit Mutuel permet à des clients en situation de fragilité de bénéficier d'un soutien financier par l'intermédiaire de microcrédits et d'un accompagnement.

À titre d'exemple, en 2022, le groupe Crédit Mutuel a mis à disposition de l'Adie des enveloppes de financement de 18,6 millions d'euros qui ont permis la création ou le maintien de plus de 6 300 emplois. Ou encore, grâce à la coopération entre le Crédit Mutuel et France Active en 2022, ce sont plus de 2 000 prêts qui ont été accordés permettant la consolidation ou la création d'entreprises relevant essentiellement du secteur de l'économie sociale et solidaire.

Le groupe Crédit Mutuel confirme son engagement en 2022 auprès de ces trois réseaux d'accompagnement au microcrédit avec près de 488 millions d'euros décaissés ou refinancés auprès de plus de 12 000 bénéficiaires.

[DPEF CM Arkéa](#)

[DEU BFCM et CM Alliance Fédérale](#)

[DPEF CM Océan](#)

[DPEF CM](#)

[Maine-Anjou,](#)

[Basse-Normandie](#)



# PRINCIPE 3 : CLIENTS

Nous travaillerons de manière responsable avec nos clients pour encourager les pratiques durables et permettre des activités économiques qui créent une prospérité partagée pour les générations actuelles et futures.

## 3.1 ENGAGEMENT DES CLIENTS

Votre banque dispose-t-elle d'une politique ou d'un processus d'engagement avec les clients<sup>14</sup> pour encourager les pratiques durables ?

Oui  En cours  Non

Votre banque a-t-elle une politique pour les secteurs dans lesquels vous avez identifié les impacts négatifs (potentiels) les plus élevés?

Oui  En cours  Non

Décrivez comment votre banque a travaillé et/ou prévoit de travailler avec ses clients pour encourager les pratiques durables et permettre des activités économiques durables<sup>15</sup>. Elle doit inclure des informations sur les politiques pertinentes, les actions prévues/mises en œuvre pour soutenir la transition des clients, des indicateurs sélectionnés sur l'engagement des clients et, si possible, les impacts obtenus.

*Cette démarche doit se fonder sur l'analyse d'impact, la fixation d'objectifs et les plans d'action mis en place par la banque et s'y conformer (voir point 2).*

### Réponses synthétiques de la banque

### Références ou liens pertinents illustrant la réponse

Le groupe Crédit Mutuel, de par son statut de banque coopérative et de son implantation dans les territoires, est un acteur à l'écoute des transitions sociétales.

### Un groupe engagé pour une finance durable

#### Critères ESG dans les décisions d'octroi

Cela se traduit par différents dispositifs déployés dans ses groupes régionaux, via notamment :

- la mise en place de politiques sectorielles sur des secteurs sensibles ;
- le déploiement des guidelines de l'EBA sur l'octroi et le suivi des prêts.

#### Critères ESG dans les décisions d'investissements

Les groupes régionaux du groupe Crédit Mutuel développent également depuis plus de quinze ans des offres d'investissements responsables et réaffirment leurs engagements au travers de leurs filiales de gestion d'actifs (Crédit Mutuel Asset Management, Federal Finance Gestion, La Française...).

L'intégration ESG est au cœur du processus d'investissement des filiales des groupes régionaux, en s'appuyant sur des équipes de recherche dédiées afin d'analyser la performance ESG des émetteurs.

[Déclaration de Performance Extra-Financière du Groupe Crédit Mutuel](#)

14 - Le processus d'engagement des clients consiste à soutenir les clients dans la transition de leurs modèles d'entreprise vers des objectifs de durabilité en les accompagnant stratégiquement par le biais de divers canaux de relation avec les clients.

15 - Les activités économiques durables favorisent la transition vers une économie à faible émission de carbone, plus efficace en termes de ressources et durable.

## Réponses synthétiques de la banque

## Références ou liens pertinents illustrant la réponse

Depuis 2021, et en application du règlement (UE) 2019/2088, dit règlement SFDR, les principales filiales de gestion d'actifs des groupes régionaux détaillent au sein de leur catalogue de fonds les produits qui promeuvent des caractéristiques environnementales et/ou sociales (article 8 dudit règlement) et les produits qui pour objectif l'investissement durable (article 9 dudit règlement).

## INDICATEURS FINANCE DURABLE

(En millions d'euros)	2022	2021	2020	VARIATION 2022- 2021
<b>Encours gérés par les sociétés de gestion du groupe</b>	<b>157 085</b>	181 576 <sup>3</sup>	144 277	-13 %
<b>Encours ISR<sup>1</sup></b>	<b>54 244</b>	51 259 <sup>3</sup>	16 749	6 %
<b>Encours de l'épargne salariale solidaire bénéficiant du label CIES<sup>2</sup></b>	<b>1180</b>	728 <sup>3</sup>	582	58 %
<b>Encours produits classés article 8 ou 9 SFDR</b>	<b>104 424</b>	82 117 <sup>3</sup>	NC <sup>4</sup>	27 %
<b>Part des encours classés articles 8 ou 9 SFDR</b>	<b>66 %</b>	45 % <sup>3</sup>	NC <sup>4</sup>	+ 11 pts

1. Principalement : Labels ISR, Greenfin, Finansol, Luxflag. Encours consolidé des sociétés de gestion des groupes régionaux du Crédit Mutuel

2. Hors Crédit Mutuel Arkéa

3. Donnée corrigée

4. Information non collectée pour l'exercice 2020

## Politique de vote des sociétés de gestion des groupes régionaux

Le groupe offre une gamme de produits responsables et/ou solidaires et s'applique alors à jouer son rôle d'investisseur actif dans les entreprises dont il est actionnaire pour le compte de ses clients. Il rend compte de son activité dans ces entreprises à travers le reporting sur la politique de vote qu'établissent les sociétés de gestion des groupes régionaux, détaillée dans les publications RSE des entités respectives concernées<sup>16</sup>.

## ESG - POLITIQUE DE VOTES

	2022	2021	2020	VARIATION 2022- 2021
<b>Nombre d'AG auxquelles les filiales de gestion d'actifs ont participé</b>	<b>1 827</b>	1 926 <sup>1</sup>	1 548	-4 %
<b>Nombre de résolutions mises au vote</b>	<b>29 300</b>	28 643 <sup>1</sup>	25 903	2 %
<b>Nombre de résolutions approuvées</b>	<b>21 950</b>	22 124 <sup>1</sup>	18 823	-1 %
<b>Taux d'approbation des résolutions</b>	<b>75 %</b>	77 % <sup>1</sup>	72,7 %	-2 pts

1. Donnée corrigée

## Et le financement de l'économie réelle

## Accompagnement des clients dans la transition écologique et énergétique

Le groupe Crédit Mutuel soutient le développement de la transition énergétique et écologique, au travers de prêts dédiés. Avec un total d'encours de 34 665 millions d'euros, le groupe Crédit Mutuel réaffirme sa volonté de s'engager au plus près des territoires, en faveur des professionnels, des agriculteurs et des particuliers pour les accompagner dans la transition écologique et énergétique, via des financements structurés d'une part, et une activité historique de financement de la transition énergétique en banque de détail.

Dans le domaine de la mobilité, l'ensemble des groupes régionaux proposent des prêts bonifiés pour l'achat d'un véhicule à faibles émissions GES.

## Réponses synthétiques de la banque

Références ou liens pertinents illustrant la réponse

## FINANCEMENT DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

(En millions d'euros)

	2022	2021	VARIATION 2022- 2021
<b>IMMOBILIER</b>	<b>31 687</b>	<b>25 660</b>	<b>23 %</b>
Prêts dédiés aux travaux de rénovation énergétique	1 230	754	63 %
<i>Eco-PTZ</i>	<i>791</i>	<i>604</i>	<i>31 %</i>
<i>Crédinergie (prêt rénovation énergétique)</i>	<i>101</i>	<i>88</i>	<i>15 %</i>
<i>Prêts transition énergétique</i>	<i>338</i>	<i>61</i>	<i>451 %</i>
Prêts dédiés au financement de logements neufs	30 458	24 906	22 %
<b>ÉNERGIES RENOUVELABLES</b>	<b>2 978</b>	<b>2 727</b>	<b>7 %</b>
Prêts accordés aux professionnels et agriculteurs énergie renouvelable	791	604	31 %
Financements structurés consacrés aux énergies renouvelables	2 187	2 123	0 %
<b>TOTAL FINANCEMENT DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGÉTIQUE</b>	<b>34 665</b>	<b>28 387</b>	<b>22 %</b>

## Taxonomie européenne : identification des actifs verts

Le Crédit Mutuel poursuivra en 2023 les travaux afin de calculer l'alignement de ses actifs sur les deux objectifs en vigueur de la taxonomie (atténuation et adaptation au changement climatique). Il se basera sur les ratios calculés par ses clients et procédera à l'analyse des critères techniques pour ses expositions sur les ménages, les administrations locales et les entreprises pour lesquelles l'objet du financement est déterminé.

Il procédera également à une analyse sectorielle des différents actifs considérés comme alignés sur la taxonomie.

Les 4 autres objectifs environnementaux seront inclus dans son analyse, à compter de la publication au journal officiel de l'Union européenne des actes délégués complémentaires de la Commission Européenne.

## 3.2 OPPORTUNITÉS COMMERCIALES

Décrivez les opportunités commerciales stratégiques liées à l'augmentation des impacts positifs et à la réduction des impacts négatifs que votre banque a identifiées et/ou comment vous avez travaillé sur celles-ci au cours de la période de reporting. Fournissez des informations sur les produits et services existants, des informations sur les produits durables développés en termes de valeur (USD ou monnaie locale) et/ou en % de votre portefeuille, et sur quels ODD ou domaines d'impact vous vous efforcez d'avoir un impact positif (par exemple, les prêts hypothécaires verts - climat, les obligations sociales - inclusion financière, etc.)

### Réponses synthétiques de la banque

### Références ou liens pertinents illustrant la réponse

#### Financements structurés

En 2022, Crédit Mutuel Alliance Fédérale, via le département Financement de Projets du CIC a financé 14 projets d'énergies renouvelables :

- 3 projets de parcs éoliens onshore localisés en France, totalisant près de 125 MW ;
- 2 projets de parcs éoliens offshore en Europe représentant près de 1 920 MW ;
- 2 projets de biomasse représentant près de 209 MW (localisé en France) ;
- 4 projets solaires totalisant près de 377 MW disponibles (3 projets en France, 1 projet en Espagne).

Les autorisations cumulées des projets énergies renouvelables fin décembre 2022 atteignent 2,2 milliards d'euros.

Hors sous-participations, les autorisations cumulées des projets énergies renouvelables à fin décembre 2022 s'élèvent à 2 milliards d'euros en hausse de 1 % par rapport à fin 2021. Tous les projets financés répondent strictement aux normes environnementales du pays d'implantation.

#### Accompagnement les PME et ETI

Depuis février 2020, Crédit Mutuel Arkéa via sa filiale ABEI (Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels) propose un prêt « PACT » à destination des institutionnels, PME et ETI. Ce crédit dont la rémunération est indexée sur la performance ESG (Environnement, social et gouvernance) de l'emprunteur, avec une bonification pouvant atteindre jusqu'à 20 % d'économie sur les frais financiers, est suivi par une agence indépendante d'analyse extra-financière pour garantir la neutralité des évaluations suivant des critères prédéterminés. À fin 2022, le dispositif PACT a déjà convaincu près d'une centaine d'acteurs économiques publics et privés pour un total de 616 millions d'euros.

#### Banque de détail

Le groupe Crédit Mutuel finance aussi auprès des particuliers, professionnels et PME les projets de maîtrise de l'énergie, dont la rénovation thermique des bâtiments et la mobilité bas carbone. Cette activité représente à fin 2022 un encours de plus de 32 milliards d'euros, dont les prêts aux logements neufs. (cf. ci-dessus question 3.1 voir financement de l'économie réelle et finance durable).

#### Accompagner les Entreprises

Le Crédit Mutuel Océan travaille à l'intégration de la RSE au cœur même de son offre de services et de financements pour accompagner ses clients désireux d'entrer dans une démarche d'impact positif.

Sur 2022, dans le cadre de la transition énergétique, 17,1 M€ de financements ont été accordés aux professionnels dans les énergies renouvelables. Des projets sont notamment réalisés au sein des exploitations agricoles (projets photovoltaïques en particulier) pour participer à la modernisation des clients.

[Déclaration de Performance Extra-Financière du Groupe Crédit Mutuel](#)



# PRINCIPE 4 :

## PARTIES PRENANTES

Nous consulterons, engagerons et établirons des partenariats avec les parties prenantes concernées de manière proactive et responsable afin d'atteindre les objectifs de la société.

### 4.1 IDENTIFICATION ET CONSULTATION DES PARTIES PRENANTES

Votre banque dispose-t-elle d'un processus permettant d'identifier et de consulter régulièrement, d'engager, de collaborer et d'établir des partenariats avec les parties prenantes (ou les groupes de parties prenantes<sup>17</sup>) que vous avez identifiées comme pertinentes dans le cadre de l'analyse d'impact et du processus de fixation des objectifs ?

Oui    En cours    Non

Veillez décrire les parties prenantes (ou groupes/types de parties prenantes) que vous avez identifiées, consultées, engagées, avec lesquelles vous avez collaboré ou établi des partenariats dans le but de mettre en œuvre les Principes et d'améliorer les impacts de votre banque. Cette description doit inclure un aperçu de haut niveau de la manière dont votre banque a identifié les parties prenantes pertinentes, les questions abordées/les résultats obtenus et la manière dont ils ont alimenté le processus de planification des actions.

#### Réponses synthétiques de la banque

#### Références ou liens pertinents illustrant la réponse

Le groupe Crédit Mutuel est attentif et reste à l'écoute de l'ensemble de ses parties prenantes (sociétaires, ONG, organisations professionnelles, organisations syndicales...).

#### Participation active aux initiatives du secteur financier en Europe et en France

Le Crédit Mutuel contribue activement aux initiatives du secteur financier en France et en Europe.

Au niveau européen, le groupe Crédit Mutuel est membre de différentes associations professionnelles et participe aux groupes de travail spécifiques que les organisations bancaires européennes ont mis en place pour contribuer aux avancées de la stratégie Finance Durable. Il s'agit notamment des travaux de la FBE (Fédération Bancaire Européenne) et de l'EACB (*European Association of Cooperative Banks*).

Au niveau national, le Crédit Mutuel participe activement aux travaux de la Fédération Bancaire Française (FBF), en matière de prévention du risque climatique :

- **via la commission climat mensuelle**, réunissant les représentants des directions risques et RSE de chacun des groupes bancaires français, et les commissions pouvant traiter ponctuellement de cette thématique ;
- **via les différents groupes de travail** mis en place par la FBF sur le sujet (expositions charbon/hydrocarbures, *Climate finance day*, Observatoire de la finance durable, taxonomie verte, intégration des risques ESG dans les rapports Pilier III, CSRD – *Corporate Sustainable Reporting Directive...*).

Enfin, le Crédit Mutuel s'inscrit également dans les réponses de place aux multiples consultations au niveau européen en matière d'ESG.

[Déclaration de Performance Extra-Financière du Groupe Crédit Mutuel](#)

17 - Tels que les régulateurs, les investisseurs, les gouvernements, les fournisseurs, les clients et les consommateurs, les universités, les institutions de la société civile, les communautés, les représentants des peuples indigènes et les organisations à but non lucratif.

## Réponses synthétiques de la banque

## Références ou liens pertinents illustrant la réponse

**Mise en place de deux comités de mission**

En janvier 2022, Crédit Mutuel Alliance Fédérale, ayant adopté le statut à mission, a créé un comité de mission qui s'assurera que l'entreprise met en place les moyens, la gouvernance et l'ambition nécessaire pour progresser dans ses missions. Ce comité est composé de neuf membres : 1/3 de personnalités indépendantes, 1/3 d'élus et 1/3 de représentants du personnel.

Après avoir adopté le statut d'entreprise à mission en mai 2022, le Crédit Mutuel Arkéa a présenté fin juin 2022 son comité de mission : il est composé de 9 membres, avec une majorité de membres externes au groupe, et 45% de femmes.

**Qualité de la relation client**

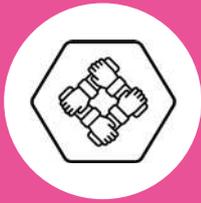
Preuve de la qualité de ses engagements, le Crédit Mutuel est reconnu à la fois comme la banque préférée des français, et se hisse à la première place du Podium de la Relation Client® 2023 récompensant les grandes marques qui excellent en la matière dans leur quotidien.

[Comité de mission de CMAF](#)

[Comité de mission du CM Arkéa](#)

[Baromètre Posternak/Ifop](#)

[Podium de la relation client Bearing Point - Kantar 2023](#)



# PRINCIPE 5 : GOUVERNANCE ET CULTURE

Nous mettrons en œuvre notre engagement envers ces principes par le biais d'une gouvernance efficace et d'une culture de la banque responsable

## 5.1 STRUCTURE DE GOUVERNANCE POUR LA MISE EN ŒUVRE DES PRINCIPES

Votre banque a-t-elle mis en place un système de gouvernance qui intègre le PRB ?

Oui  En cours  Non

**Veillez décrire les structures, politiques et procédures de gouvernance pertinentes que votre banque a mises en place/prévoit de mettre en place pour gérer les impacts (potentiels) positifs et négatifs significatifs et soutenir la mise en œuvre effective des Principes. Cela inclut des informations sur :**

- Quel comité est responsable de la stratégie de durabilité ainsi que de l'approbation et du suivi des objectifs (y compris des informations sur le plus haut niveau de gouvernance auquel les PRB sont soumis),
- Des détails sur le Président du comité et sur le processus et la fréquence de surveillance de la mise en œuvre des PRB par le conseil d'administration (y compris les mesures correctives en cas de non-réalisation des objectifs ou des étapes ou de détection d'impacts négatifs inattendus), ainsi que
- les pratiques de rémunération liées aux objectifs de durabilité.

### Réponses synthétiques de la banque

### Références ou liens pertinents illustrant la réponse

#### Au national

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020, la fonction RSE de la Confédération Nationale du Crédit Mutuel (CNCM) est rattachée à la direction des risques.

Ce nouveau positionnement a pris la formalisation d'une gouvernance et d'un plan d'actions structurés en 3 axes et déclinés en 13 chantiers au niveau du groupe Crédit Mutuel, parmi lesquels figure un chantier sur les PRB. Ceux-ci ont été validés par les instances exécutives et de surveillance nationales.

Un comité de pilotage « Risque climatique & RSE » composé des directeurs des risques et/ou des directeurs RSE de chaque groupe régional, de représentants des deux systèmes d'information se réunit quatre fois par an et rapporte au GT Bâle 3 composé des directeurs généraux des groupes et du directeur général de la CNCM.

Trois groupes de travail thématiques intégrant des experts concernés par le sujet ont également été créés : scénarios et métriques, RSE et adaptation des outils. Les participants à ces groupes de travail sont désignés par chacun des quatre groupes régionaux. C'est notamment le groupe de travail RSE qui travaille sur le rapport PRB.

Enfin, côté instances de surveillance, le comité des risques et le conseil d'administration valident les orientations. Un administrateur référent sur les sujets climatiques et RSE y siège. Le rapport PRB est joint dans la DPEF (lien), et est donc à l'ordre du jour des instances de surveillance au moment de sa publication.

#### Dans les groupes régionaux :

Très attachée à l'impact territorial, une grande majorité des groupes régionaux et de leurs filiales ont fait le choix en 2020 de formaliser une raison d'être. En 2022, 90% des fédérations du Crédit Mutuel ont adopté le statut d'entreprise à mission.

[Déclaration de Performance Extra-Financière du Groupe Crédit Mutuel](#)

[Les 15 engagements de CMAF](#)

## Réponses synthétiques de la banque

## Références ou liens pertinents illustrant la réponse

Les groupes régionaux se sont également structurés de manière opérationnelle, pour le Crédit Mutuel Arkéa avec le plan stratégique Transitions 2024 et pour le Crédit Mutuel Alliance Fédérale avec 15 engagements, applicables dès 2022, pour déployer une stratégie au bénéfice d'une société en transition : plus juste et plus durable. Le Crédit Mutuel Arkéa a pris en compte les enjeux extra-financiers dans ses pratiques de rémunération. D'autres groupes régionaux ont fait le choix de ne pas prendre en compte cette pratique.

[Transtions 2024 du CM Arkéa](#)

## 5.2 PROMOUVOIR UNE CULTURE DE BANQUE RESPONSABLE :

Décrivez les initiatives et les mesures prises par votre banque pour favoriser une culture de banque responsable parmi ses employés (par exemple, le renforcement des capacités, l'apprentissage en ligne, les formations sur la durabilité pour les rôles en contact avec la clientèle, l'inclusion dans les structures de rémunération et la gestion des performances et la communication sur le leadership, entre autres).

### Depuis plus de 10 ans, l'équipe RSE de la CNCM exerce une veille permanente donnant lieu à des publications :

- **une lettre hebdomadaire** est disponible sur un site intranet ouvert aux salariés et aux élus de la CNCM et des groupes régionaux, afin de sensibiliser le plus grand nombre aux sujets de ESG ;
- **des webinaires d'actualités** sont proposés sur des thématiques susceptibles d'intéresser les différents métiers de la CNCM et des groupes régionaux. À titre d'exemple, en 2022, les scénarios de transition(s) 2050 ont été présentés à la gouvernance et aux salariés en présence de l'ADEME (Agence de la transition écologique) ;
- **des outils de sensibilisation et de formation** sur le sujet sont développés, auprès de ses salariés comme de ses administrateurs.

### Plus précisément, au niveau de la Confédération Nationale, en 2022, le Comité des risques de la CNCM a ainsi :

- **procédé à l'analyse** des impacts du contexte politique, de la crise énergétique et climatique et à la hausse du risque réglementaire lié aux attentes prudentielles relatives au risque climatique ;
- **été informé** de l'ensemble des étapes et résultats des exercices de stress test de place ;
- **pris connaissance** des attentes de l'Union Européenne sur les nouveaux reportings climatiques (Pilier 3, Taxonomie...) ;
- **pris acte des résultats** de la revue thématique de la Banque centrale européenne et de la lettre de suite adressée au Groupe Crédit Mutuel ;
- **validé l'enrichissement** du cadre d'appétence aux risques..

Le Conseil d'administration s'est également saisi des sujets environnementaux, sociaux et de gouvernance. Il a analysé les déclarations du groupe Crédit Mutuel sur les risques liés au climat et à l'environnement, dans le cadre du stress test climat BCE, pris connaissance de la Déclaration de performance extra-financière 2021 et suivi les résultats du stress test climatique.

Des initiatives sont aussi prises en ce sens dans les groupes régionaux, détaillées dans leur DPEF. La Fresque du climat a été largement déployée dans les groupes régionaux, notamment au Crédit Mutuel Maine-Anjou, Basse-Normandie, Crédit Mutuel Océan et au Crédit Mutuel Arkéa.

[Déclaration de Performance Extra-Financière du Groupe Crédit Mutuel](#)

### 5.3 POLITIQUES ET PROCESSUS DE DILIGENCE RAISONNABLE

Votre banque a-t-elle mis en place des politiques qui traitent des risques environnementaux et sociaux au sein de votre portefeuille ?<sup>18</sup> Veuillez les décrire.

Veuillez décrire les processus de diligence raisonnable que votre banque a mis en place pour identifier et gérer les risques environnementaux et sociaux associés à votre portefeuille. Cela peut inclure des aspects tels que l'identification des risques significatifs/saillants, l'atténuation des risques environnementaux et sociaux et la définition de plans d'action, le suivi et le reporting des risques et tout mécanisme de réclamation existant, ainsi que les structures de gouvernance que vous avez mises en place pour superviser ces risques.

Réponses synthétiques de la banque

Références ou liens pertinents illustrant la réponse

#### Devoir de vigilance

Conformément à la loi n° 2017-399 du 27 mars 2017 relative au devoir de vigilance des sociétés mères et des entreprises donneuses d'ordre, les entités du groupe Crédit Mutuel concernées ont mis en place des mesures destinées à identifier les risques et atteintes graves aux droits humains et libertés fondamentales, aux droits sociaux et aux droits liés à l'environnement, à la santé et la sécurité des personnes et à l'environnement. Ces mesures sont détaillées dans les publications RSE de ses groupes régionaux.

[DPEF CM Arkéa](#)

[DEU BFCM et CM Alliance Fédérale](#)

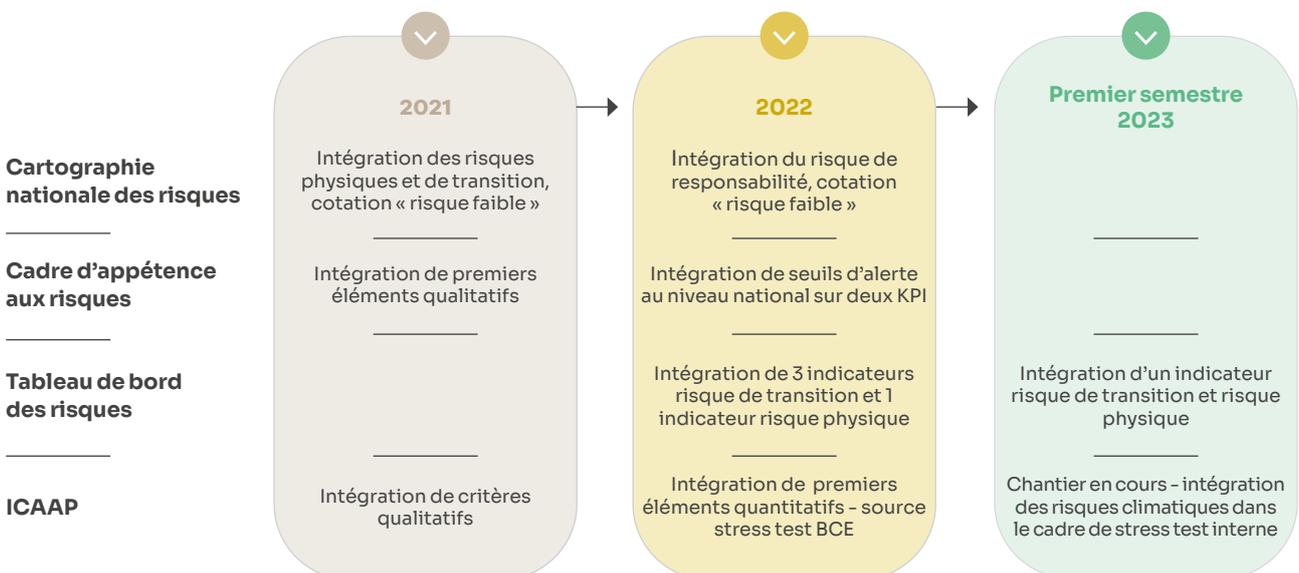
#### Identification des risques environnementaux

Une analyse de significativité a été élaborée à dire d'experts, en co-construction avec les groupes régionaux et les responsables des risques concernés (pour plus de détail sur la méthodologie voir la DPEF du Groupe Crédit Mutuel et ci-dessus 2.1 analyse d'impact).

#### Intégration des risques climatiques dans le pilotage global des risques

La gestion des risques liés au climat et à l'environnement est intégrée au système de gestion des risques du groupe Crédit Mutuel au niveau national et au niveau des groupes régionaux. Le dispositif est progressivement alimenté par les avancées dans les méthodologies.

#### INTÉGRATION DES RISQUES CLIMATIQUES DANS LE PILOTAGE GLOBAL DES RISQUES



18 - Voici quelques exemples de types de politiques applicables : politiques d'exclusion de certains secteurs/activités ; politiques zéro-déforestation ; politiques de tolérance zéro ; politiques de genre ; politiques de diligence sociale ; politiques d'engagement des parties prenantes... ou toutes les lignes directrices nationales applicables en matière de risques sociaux.

## Réponses synthétiques de la banque

## Références ou liens pertinents illustrant la réponse

## Indicateurs de suivi et pilotage des risques environnementaux

Afin de respecter l'Accord de Paris sur le Climat et d'aligner ses activités sur une trajectoire de neutralité carbone d'ici à 2050, le groupe Crédit Mutuel et ses groupes régionaux déploient des dispositifs de mesure et de suivi des risques climatiques, via la mise en place d'indicateurs de suivi et de pilotage. Ces indicateurs, choisis pour prendre en compte la double matérialité des enjeux climatiques et environnementaux, sont en évolution, dans une démarche d'amélioration continue et en accord avec les attentes réglementaires et ses engagements (évaluation des risques climatiques sur les portefeuilles, analyse de l'alignement, trajectoire...).

La mise en place d'un tableau de bord à destination des membres du GT Bâle 3 et du Comité des risques visant à suivre les risques climatiques permet au groupe Crédit Mutuel d'en garantir une gestion efficace et transparente jusqu'au plus hauts niveaux de sa gouvernance.

### RÉSUMÉ DE L'AUTO-ÉVALUATION :

**Le directeur général ou d'autres cadres supérieurs supervisent-ils régulièrement la mise en œuvre des Principes par le biais du système de gouvernance de la banque ?**

Oui  Non

**Le système de gouvernance comporte-t-il des structures permettant de superviser la mise en œuvre des PRB (y compris l'analyse d'impact et la fixation d'objectifs, les actions visant à atteindre ces objectifs et les processus d'action corrective en cas de non-réalisation des objectifs/étapes ou de détection d'impacts négatifs inattendus) ?**

Oui  Non

**Votre banque a-t-elle mis en place des mesures pour promouvoir une culture de la durabilité parmi les employés (comme décrit au point 5.2) ?**

Oui  En cours  Non



# PRINCIPE 6 : TRANSPARENCE ET RESPONSABILITÉ

Nous examinerons périodiquement notre mise en œuvre individuelle et collective de ces Principes et nous serons transparents et responsables de nos impacts positifs et négatifs et de notre contribution aux objectifs de la société.

## 6.1 ASSURANCE

Ces informations rendues publiques sur vos engagements en matière de PRB ont-elles été vérifiées par un assureur indépendant ?

Oui  partiellement  Non

Le cas échéant, veuillez inclure le lien ou la description de la déclaration d'assurance.

### Réponses synthétiques de la banque

### Références ou liens pertinents illustrant la réponse

Conformément aux Principes pour une Banque Responsable, le Groupe Crédit Mutuel dispose de quatre exercices pour faire auditer l'intégralité de son reporting PRB et son alignement aux Principes.

Toutefois, la grande majorité des informations contenues dans ce reporting fait l'objet d'une vérification par un Organisme Tiers Indépendant. Une attestation est délivrée, chaque année, depuis 2012 (cf. DPEF du Groupe Crédit Mutuel - Rapport du vérificateur indépendant sur la déclaration consolidée de la performance extra-financière).

[Déclaration de Performance Extra-Financière du Groupe Crédit Mutuel](#)

## 6.2 RAPPORT SUR LES AUTRES NORMES OU CADRES DE DURABILITÉ

Votre banque publie-t-elle des informations sur la durabilité dans l'une des normes et cadres énumérés ci-dessous ?

- GRI
- SASB
- CDP
- Normes d'informations sur le développement durable IFRS (à venir)
- TCFD
- Autre : Pacte mondial, DPEF (Déclaration de Performance Extra-Financière), rapport de Pilier 3

Le Groupe Crédit Mutuel communique des informations extra-financières accessibles publiquement :

- une Déclaration de Performance Extra-Financière (DPEF) pour le Groupe Crédit Mutuel (incluant une table de concordance des principales informations ESG),
- des Déclarations de Performance Extra-Financière dans les groupes régionaux.
- Enfin, le Crédit Mutuel Arkéa a publié un rapport TCFD (*Task Force on Climate-related Financial Disclosures*) en 2021 et 2022.

[Déclaration de Performance Extra-Financière du Groupe Crédit Mutuel](#)

## 6.3 PERSPECTIVES

Quelles sont les prochaines étapes que votre banque entreprendra au cours des 12 prochains mois (notamment en ce qui concerne l'analyse d'impact<sup>19</sup>, la fixation d'objectifs<sup>20</sup> et la structure de gouvernance pour la mise en œuvre des PRB) ? Veuillez les décrire brièvement.

### Réponses synthétiques de la banque

### Références ou liens pertinents illustrant la réponse

#### Travaux en matière de biodiversité

Le groupe Crédit Mutuel est conscient qu'il a un rôle majeur à jouer en matière environnementale au-delà des seuls enjeux climatiques. En effet, d'autres problématiques telles que la dégradation de la biodiversité, la protection du capital naturel ou la pollution de l'air et de l'eau apparaissent comme primordiales et systémiques.

Dès 2021, des groupes régionaux ou certaines de leurs filiales (Crédit Mutuel Arkéa, Federal Finance Gestion, Schelcher Prince Gestion et le Crédit Mutuel Asset Management, La Française Group) ont pris des initiatives en la matière en signant le *Finance For Biodiversity Pledge*.

En 2022, le groupe Crédit Mutuel a réalisé une veille active en matière de protection du capital naturel et de la biodiversité. Il a notamment activement contribué à des groupes de travail de la Fédération bancaire française et du Programme des Nations Unies pour l'environnement, dont les objectifs principaux sont le suivi de l'actualité juridique, scientifique et réglementaire sur le sujet de la biodiversité et ses enjeux pour le secteur financier.

Le comité de pilotage risques climatiques et RSE a validé pour 2023 le lancement d'un chantier national. Un groupe de travail national a donc été lancé afin d'en permettre une prise en compte spécifique et granulaire, et d'en assurer l'intégration dans l'ensemble des processus de gestion des risques.

#### Travaux en matière de mesure d'empreinte et de trajectoire carbone

Le groupe Crédit Mutuel s'est engagé dans la *Net-Zero Banking Alliance* en mai 2021, et ainsi à aligner les trajectoires de décarbonation de son portefeuille avec les objectifs de l'Accord de Paris. Le Groupe Crédit Mutuel a publié fin 2022 son premier reporting et poursuivra son déploiement en 2023.

Les résultats des tests de méthodologiques ont permis, par leurs limites et leurs apports, de démontrer la nécessité de travailler sur des méthodologies en cohérence et couvrant notre modèle d'affaires. En 2022, le groupe Crédit Mutuel a participé au développement via la FBF d'une méthode commune de mesure d'empreinte carbone et d'alignement des portefeuilles de financement<sup>21</sup>.

Ces travaux développés en interne, comme en externe, permettront d'enrichir le rapport NZBA à d'autres secteurs.

[Déclaration de Performance Extra-Financière du Groupe Crédit Mutuel](#)

19 - Par exemple, en décrivant les plans pour augmenter la portée en incluant des domaines qui n'ont pas encore été couverts, ou les étapes prévues en termes de composition du portefeuille, de contexte et de mesure de la performance.

20- Par exemple, définir des plans pour la mesure de la ligne de base, développer des objectifs pour les domaines d'impact (plus nombreux), fixer des objectifs intermédiaires, développer des plans d'action, etc.

21 - Neutralité carbone : les banques françaises accélèrent - Fédération bancaire française (fbf.fr)

## 6.4 DÉFIS

Voici une courte section pour découvrir les défis auxquels votre banque est éventuellement confrontée en ce qui concerne la mise en œuvre des Principes pour une banque responsable. Vos commentaires seront utiles pour contextualiser les progrès collectifs des banques signataires des PRB.

Quels sont les défis à relever en priorité lors de la mise en œuvre des Principes pour une banque responsable ? Veuillez choisir ce que vous considérez comme les trois principaux défis que votre banque a décidé de relever en priorité au cours des 12 derniers mois (question facultative).

- |   |   |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Intégrer la surveillance des PRB dans la gouvernance   | <input type="checkbox"/> L'engagement des clients             |
| <input type="checkbox"/> Gagner ou maintenir une dynamique dans la banque   | <input type="checkbox"/> Engagement des parties prenantes     |
| <input type="checkbox"/> Se lancer : par où commencer et sur quoi se concentrer au début.                                 | <input checked="" type="checkbox"/> Disponibilité des données |
| <input type="checkbox"/> Réaliser une analyse d'impact  | <input checked="" type="checkbox"/> Qualité des données       |
| <input type="checkbox"/> Évaluer des impacts environnementaux et sociaux négatifs   | <input type="checkbox"/> Accès aux ressources                 |
| <input type="checkbox"/> Choisir la bonne méthodologie/les bonnes méthodes de mesure de la performance                    | <input type="checkbox"/> Reporting                            |
| <input checked="" type="checkbox"/> Fixer des objectifs   | <input type="checkbox"/> Assurance                            |
| <input checked="" type="checkbox"/> Autre : Développer de nouveaux domaines d'impact comme la biodiversité par exemple... | <input type="checkbox"/> Prioriser les actions en interne     |

Si vous le souhaitez, vous pouvez développer les défis et la manière dont vous les abordez.

Une série d'indicateurs a été produite pour les domaines d'impact de l'atténuation du changement climatique et de la santé financière et de l'inclusion. Ces indicateurs vous aideront à établir vos rapports et à montrer les progrès réalisés dans la mise en oeuvre des PRB. Les banques sont censées fixer des objectifs portant sur les deux domaines d'impact les plus significatifs au cours des quatre premières années suivant la signature des PRB.

Cela signifie que les banques devraient finalement fixer des objectifs en utilisant des indicateurs d'impact.

Compte tenu du fait que les banques se trouvent à différents stades de la mise en oeuvre et à différents niveaux de maturité et qu'elles ne sont donc pas toujours en mesure de rendre compte de l'impact dès le début, une approche fondée sur la théorie du changement a été utilisée pour élaborer la série d'indicateurs ci-dessous<sup>22</sup>.

La théorie du changement montre le chemin vers l'impact et considère la relation entre les entrées, les actions, les sorties et les résultats afin d'obtenir un impact. La théorie du changement pour l'atténuation du changement climatique peut être consultée [ici](#), la théorie du changement pour la santé et l'inclusion financière peut être consultée [ici](#).

## Comment l'utiliser :

Il faut comprendre à la fois la pratique (action, résultat et production) et la performance de l'impact, car la pratique est le moyen d'obtenir les impacts souhaités (y compris pour les objectifs). La théorie du changement permet d'identifier des paramètres et de fixer des objectifs qui correspondent à la maturité d'une banque.

Les indicateurs, ci-dessous, sont tous liés à l'impact d'une banque et peuvent être considérés comme des étapes vers la mesure de l'impact.

Certains des indicateurs de pratique (respectivement aux niveaux action, production et résultat) sont liés à la composition du portefeuille et aux objectifs financiers<sup>23</sup> (mis en évidence en vert) ou aux objectifs d'engagement des clients<sup>24</sup> (mis en évidence en bleu), qui permettent d'atteindre votre objectif global.

Si votre banque a fait de l'atténuation des effets du changement climatique et/ou de la santé et de l'inclusion financières l'un de ses domaines d'impact les plus importants, il est fortement recommandé d'utiliser les indicateurs de l'annexe pour mesurer votre performance et votre base de référence<sup>25</sup>.

Une fois l'objectif fixé, vous pouvez utiliser les indicateurs pour guider votre plan d'action et définir des indicateurs clés de performance (ICP) que vous pourrez ensuite utiliser pour mesurer les progrès par rapport aux objectifs fixés.

■ **Pour les signataires de la Net-Zero Banking Alliance :** veuillez rendre compte des objectifs climatiques fixés, comme l'exigent les [Guidelines for Climate Target Setting](#). En tant que membre de l'Alliance, vous êtes tenu de publier les premiers objectifs 2030 pour les secteurs prioritaires dans un délai de 18 mois et les autres objectifs sectoriels dans un délai de 36 mois après la signature. Vous pouvez utiliser le modèle des PRB pour divulguer les informations requises sur les objectifs climatiques si leur date de publication est conforme au calendrier de la NZBA.

■ **Pour les signataires de l'engagement collectif pour la santé financière et l'inclusion :** veuillez rendre compte des objectifs en matière de santé financière et/ou d'inclusion financière fixés comme requis dans la [Déclaration d'engagement pour la santé et l'inclusion financières](#). En tant que signataire de l'Engagement, vous avez accepté de fixer un objectif SMART ambitieux dans les 18 mois suivant la signature. Pour faciliter votre démarche, veuillez-vous référer au [Guide pour la fixation d'objectifs en matière de santé et d'inclusion financières](#) et aux [Indicateurs de base](#) pour mesurer la santé et l'inclusion financières. Gardez à l'esprit que les signataires de l'Engagement sont encouragés à mesurer autant d'indicateurs que possible à partir de l'ensemble des indicateurs de base ou de leur équivalent afin de pouvoir fixer un objectif SMART axé sur l'impact.

22 - Les banques ne sont pas tenues de travailler avec le concept de la théorie du changement en interne. En fait, la théorie du changement a été utilisée pour structurer les exigences de la fixation d'objectifs SMART à l'aide d'indicateurs pertinents.

23 - Les objectifs financiers visent également les résultats de l'économie réelle mais ne sont pas directement exprimés en tant que tels. Ils sont plutôt exprimés à l'aide d'indicateurs et de mesures financiers, par exemple pour réorienter les flux de prêts et d'investissements vers des secteurs, des activités ou des projets alignés sur les ODD et/ou liés au domaine d'impact sélectionné. Les banques peuvent également fixer des objectifs financiers liés à des types spécifiques de clients, par exemple les clients à faibles revenus ou les femmes entrepreneurs.

24 - Les objectifs d'engagement des clients impliquent l'engagement de clients et de consommateurs pertinents pour permettre la réalisation de votre objectif global. L'objectif de l'engagement des clients est de soutenir les clients dans la transition de leurs modèles d'entreprise vers des objectifs de durabilité en les accompagnant stratégiquement à travers une variété de canaux de relation client.

25 - Il se peut que vous ne puissiez pas rendre compte de tous les indicateurs et/ou niveaux de pratique (c'est-à-dire de gauche à droite), auquel cas vous devez rendre compte de tous les indicateurs applicables au niveau de pratique respectif, qu'il s'agisse d'un indicateur d'action, de production ou de résultat.

ZONE D'IMPACT	PRATIQUE (CHEMIN VERS L'IMPACT)									IMPACT		
	1. Indicateurs d'action			2. Indicateurs de sortie			3. Indicateurs de résultat			4. Indicateurs d'impact		
	Code	Indicateur	Options de réponse et métriques	Code	Indicateur	Options de réponse et métriques	Code	Indicateur	Options de réponse et métriques	Code	Indicateur	Options de réponse et métriques
A. ATTÉNUATION DU CHANGEMENT CLIMATIQUE	A.1.1	<b>Stratégie climatique :</b> Votre banque a-t-elle mis en place une stratégie climatique ?	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Non	A.2.1	<b>Processus d'engagement des clients :</b> Votre banque a-t-elle engagé un processus d'engagement avec ses clients concernant leur stratégie vers un modèle économique à faible émission carbone (pour les entreprises clientes), ou vers des pratiques à faible émission carbone (pour les clients particuliers) ?	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Mise en œuvre <input type="checkbox"/> Non <b>Oui si :</b> Veuillez préciser pour quels clients (types de clients, secteurs, géographie, nombre de clients, etc.). Le Groupe Crédit Mutuel a publié une première série d'objectifs sur le périmètre du Crédit Mutuel Alliance Fédérale, qui représente : <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>98 %</b> des encours au secteur Pétrole et Gaz du Groupe Crédit Mutuel</li> <li>• <b>86 %</b> des encours au secteur Production d'électricité du Groupe Crédit Mutuel.</li> </ul> <b>Sur le secteur du pétrole et du gaz :</b> CMAF se fixe l'objectif de réduire de 30% l'empreinte carbone de ses financements dans les secteurs du pétrole et du gaz d'ici 2030. <b>Sur le secteur de l'électricité :</b> à l'horizon 2030, CMAF s'engage à avoir plus de 90% de ses encours relatifs à la production d'électricité dans des projets ou des contreparties ayant des émissions de CO <sub>2</sub> inférieures à 100 g de CO <sub>2</sub> /kWh. <b>Secteur du charbon :</b> CMAF et le CM Arkéa se sont engagés à une sortie du charbon thermique au plus tard d'ici 2030 pour CMAF et 2027 pour CM Arkéa.	A.3.1	<b>Volume financier des actifs verts/des technologies à faible émission de carbone :</b> Quel volume votre banque prête-t-elle/ investit-elle dans des actifs/prêts verts et des activités et technologies à faible émission carbone ?	Veuillez préciser la définition des actifs verts et des technologies à faible émission carbone utilisée. CMAF s'engage à +30 % les financements accordés à des projets à fort impact climatique. Encours produits classés article 8 ou 9 SFDR : 104 424 en millions d'euros pour 2022. Part des encours classés articles 8 et 9 SFDR 66 %	A.4.1	<b>Réduction des émissions de GES :</b> dans quelle mesure les émissions de GES financées ont-elles été réduites ?	% dans le temps ; émissions de GES de référence et de suivi en kg de CO <sub>2</sub> e (ou paramètres applicables). L'empreinte carbone du portefeuille de crédit corporate de Crédit Mutuel Alliance Fédérale est en baisse de 55 % par rapport à 2018.
	A.1.2	<b>Objectif d'alignement sur l'accord de Paris :</b> votre banque a-t-elle fixé un objectif d'alignement à long terme sur l'accord de Paris pour l'ensemble de son portefeuille ? Pour devenir net zéro d'ici quand ?	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Non <b>Oui si :</b> veuillez préciser : pour devenir <b>net zero d'ici quand ? D'ici 2050</b> pour le groupe Crédit Mutuel <b>Année de référence / année de base :</b> quelle est l'année de référence/année de base pour votre objectif ? <b>2018 pour CMAF</b> <b>Scénario climatique utilisé :</b> quel(s) scénario(s) climatique(s) aligné(s) sur les objectifs climatiques de Paris votre banque a-t-elle utilisé(s) ? Le scénario de référence utilisé pour définir la trajectoire de réduction de nos émissions pour atteindre la neutralité carbone est le Net Zéro (NZE) de l'Agence Internationale de l'Énergie (tel que publié en 2020).	A.2.2	<b>Émissions absolues financées :</b> quelles sont vos émissions absolues (émissions financées = scope 3, catégorie 15) dans votre portefeuille de prêts et/ou d'investissements ?	Total des émissions GES ou CO <sub>2</sub> e <i>(Veuillez également indiquer ce qui est exclu pour le moment et pourquoi).</i> Empreinte carbone portefeuille corporate CMAF : 158,2 en tonnes de CO <sub>2</sub> / M€ prêtés pour 2022.	A.3.2	<b>Volume financier prêté à / investi dans des secteurs et activités à forte intensité carbone et dans le financement de la transition :</b> Combien votre banque prête-t-elle/ investit-elle dans les secteurs et activités à forte intensité carbone ? Combien votre banque investit-elle dans le financement de la transition ?	Seulement 4,8 % du total des expositions concernent les entreprises des secteurs les plus sensibles au risque de transition, selon l'ACPR, comme le secteur de l'énergie, la métallurgie, l'industrie chimique ou encore la culture et production animale.	A.4.2	<b>Alignement du portefeuille :</b> Quelle proportion du portefeuille de votre banque est alignée sur Paris (selon l'objectif fixé [A.1.2] soit 1.5 ou 2 degrés) ?	% du portefeuille <i>(veuillez préciser de quel portefeuille il s'agit ; pour les sociétés et les entreprises : % des secteurs financés)</i> .



ZONE D'IMPACT	PRATIQUE (CHEMIN VERS L'IMPACT)					IMPACT	
	1. Indicateurs d'action			2. Indicateurs de sortie		3. Indicateurs de résultat	4. Indicateurs d'impact
	Code	Indicateur	Options de réponse et métriques	Code	Indicateur		
A. ATTÉNUATION DU CHANGEMENT CLIMATIQUE	A.1.3	<b>Politique et processus pour les relations avec les clients :</b> votre banque a-t-elle mis en place des règles et des processus pour les relations avec les clients (tant les nouveaux clients que les clients existants), afin de collaborer à l'objectif de transition des activités et du modèle économique des clients ?	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Non	A.2.3	<b>Intensité des émissions spécifique au secteur</b> par résultats physiques des clients ou par performance financière) : Quelle est l'intensité des émissions dans le secteur concerné ?	Veuillez préciser quel secteur (en fonction du secteur et/ou de la métrique choisie) : kg de CO <sub>2</sub> e / kWh, CO <sub>2</sub> e / m <sup>2</sup> ; kg de CO <sub>2</sub> e / USD investi, ou kg de CO <sub>2</sub> e / revenu ou bénéfice.  Sur le secteur de l'électricité : A l'horizon 2030, CMAF s'engage à avoir plus de 90% de ses encours relatifs à la production d'électricité dans des projets ou des contreparties ayant des émissions de CO <sub>2</sub> inférieures à 100 g de CO <sub>2</sub> /kWh.	
	A.1.4	<b>Analyse du portefeuille :</b> votre banque a-t-elle analysé (des parties de) son portefeuille de prêts et/ou d'investissements en termes d'émissions financées (Scope 3, catégorie 15) ; de mix technologique ou de secteurs à forte intensité de carbone dans le portefeuille ?	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Non  <b>Oui si :</b> Veuillez préciser les parties du portefeuille de prêts et d'investissements que vous avez analysées.  L'empreinte carbone du portefeuille corporate de CMAF porte sur les secteurs suivants : Bâtiment/ construction, Voyages/loisirs, Biens et services industriels, Transport industriel, utilities/services aux collectivités, Automobiles, Agroalimentaire, Pétrole et gaz, Immobilier, Distribution, Holdings, Chimie...	A.2.4	<b>Proportion d'émissions financées couvertes par un objectif de décarbonisation :</b> quelle proportion des émissions financées par votre banque est couverte par un objectif de décarbonisation, c'est-à-dire qu'elle provient de clients ayant mis en place un plan de transition ?	<i>(dénominateur : émissions financées dans le cadre de l'objectif fixé)</i>  Le Groupe Crédit Mutuel a publié une première série d'objectifs sur le périmètre du Crédit Mutuel Alliance Fédérale, qui représente : <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>98 %</b> des encours au secteur Pétrole et Gaz du Groupe Crédit Mutuel</li> <li>• <b>86 %</b> des encours au secteur Production d'électricité du Groupe Crédit Mutuel.</li> </ul>	
	A.1.5	<b>Opportunités commerciales et produits financiers :</b> Votre banque a-t-elle développé des produits financiers adaptés pour soutenir la réduction des émissions de GES des clients et des consommateurs (tels que des prêts hypothécaires à haut rendement énergétique, des prêts verts, des obligations vertes, des titrisations vertes, etc.)	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Non  Veuillez préciser lesquels, ainsi que le volume financier et/ou le % du portefeuille qu'ils représentent.  En janvier 2023, e CMAF crée le dividende sociétal et mobilisera chaque année 15% de son résultat (soit environ 500 M€ par an) pour construire un monde plus durable et plus solidaire. 50 % de ce dividende sociétal sera investis dans un fonds à impact pour amplifier la transition des modèles de production.				



ZONE D'IMPACT	PRATIQUE (CHEMIN VERS L'IMPACT)									IMPACT		
	1. Indicateurs d'action			2. Indicateurs de sortie			3. Indicateurs de résultat			4. Indicateurs d'impact		
	Code	Indicateur	Options de réponse et métriques	Code	Indicateur	Options de réponse et métriques	Code	Indicateur	Options de réponse et métriques	Code	Indicateur	Options de réponse et métriques
B. SANTÉ FINANCIÈRE	B.1.1	<b>Nombre de produits et de services dans le portefeuille en mettant l'accent sur la santé financière.</b>	Basé sur des données internes. Mesure combien de produits et services du portefeuille sont axés sur la santé financière. Nous considérons qu'un produit ou un service est axé sur la santé financière lorsqu'il facilite la prise de décision et contribue à améliorer la santé financière selon notre définition de la santé financière. Il s'agit de produits et de services intégrant des incitations à simplifier la prise de décision, des arrondis, des comptes d'épargne à haut rendement, des outils d'investissement faciles, etc. Plusieurs offres sont proposées par les Groupes régionaux du Crédit Mutuel, à titre d'exemple nous pouvons citer les livrets d'épargne réglementés comme le Livret d'épargne populaire (LEP) et le livret A qui permettent de protéger au mieux l'épargne d'une clientèle plus fragile. Sur le périmètre du CMAF, en 2022, les ouvertures de livrets d'épargne populaire (LEP) ont été multipliées par 3,5, et la collecte a été particulièrement importante sur les livrets A (+ 10,5% sur un an, à plus de 47 milliards d'euros d'encours).	B.2.1	<b>Nombre d'individus bénéficiant d'initiatives d'éducation financière et/ou numérique efficaces et dédiées.</b> Des formations sont également proposées pour accompagner les réseaux dans la mise en œuvre des dispositifs proposés par les Groupes régionaux.	Basé sur des données internes. Mesure en nombre d'utilisateurs (clients et non clients) des initiatives de renforcement de compétences financières et/ou numériques proposées par la banque. Une initiative englobe des cours, des programmes, des vidéos de formation, des articles, des campagnes d'éducation par SMS, etc. Dédié signifie que l'initiative a été spécialement créée pour un groupe défini d'individus (dans de nombreux cas, un groupe prioritaire). Efficace signifie que la banque a mesuré si l'initiative réussit à générer les résultats souhaités en termes de renforcement des compétences financières, et donc que tout individu soutenu par l'initiative obtiendra les résultats souhaités. La banque ne peut pas compter un clic comme un individu, c'est pourquoi nous encourageons la présentation des données en tant que nombre d'individus pour les utilisateurs non-anonymes et nombre d'interactions pour les utilisateurs anonymes.	B.3.1	<b>% d'individus ayant un bon et/ou très bon niveau de compétences financières.</b>	Basé sur l'évaluation. Mesure du pourcentage d'individus ayant un bon et/ou très bon niveau de compétences financières selon l'évaluation. choisie par l'institution financière. Doit être mesuré sur les individus bénéficiant des initiatives d'éducation financière de la banque.	B.4.1	<b>% de clients ayant un niveau élevé de santé financière.</b>	Basé sur une enquête et/ou des données transactionnelles. Mesure le pourcentage de clients ayant un niveau élevé de santé financière selon le score choisit par l'institution financière.
	B.1.2	<b>Pourcentage d'employés concernés bénéficiant d'une formation efficace sur l'inclusion financière, le crédit responsable et/ou la santé financière.</b>	Basé sur des données internes. Mesure le pourcentage d'employés concernés bénéficiant d'une formation efficace sur l'inclusion financière, le crédit responsable et/ou la santé financière. Y compris la formation pour répondre aux besoins des groupes prioritaires. Efficace signifie que la banque a mesuré si l'initiative réussit à générer les résultats souhaités de renforcement des compétences, et donc que tout individu soutenu par l'initiative obtiendra les résultats souhaités. Les employés concernés sont ceux auxquels la banque accorde la priorité dans le programme de formation en raison de leur impact direct sur la santé financière des clients.	B.2.2	<b>% de clients utilisant activement la plateforme/ les outils de la banque en ligne/mobile.</b>	Basé sur des données transactionnelles Pourcentage de clients qui se connectent, au moins une fois par mois, à l'une des plateformes numériques suivantes (mesure de celles applicables à votre banque) : services bancaires en ligne sur Internet et/ou services bancaires par téléphone mobile et/ou outils numériques (y compris les outils de santé financière). Au Crédit Mutuel Arkéa des indicateurs de suivis ont été définis en 2023 pour améliorer la prise en charge et le suivi des clients fragiles : taux d'équipement de l'offre, taux de rencontre des clients détectés, taux de rencontre des personnes financièrement fragiles...	B.3.2	<b>% de clients qui utilisent les services de la banque pour créer un plan d'action financier avec la banque.</b>	Basé sur des données transactionnelles et/ou d'enquête. Pourcentage de clients qui créent un plan d'action financier avec la banque en utilisant les services de la banque. Un plan d'action financier est tout ce qui aide le client à renforcer sa résilience financière. Il est réalisé « avec la banque » si la banque peut visualiser, à travers les transactions du client, les résultats du plan.	B.4.2	<b>% de clients pour lesquels les dépenses ont dépassé 90 % des entrées pendant plus de 6 mois l'année dernière.</b>	Basé sur une enquête et/ou des données transactionnelles. Pourcentage de clients disposant d'un compte de transaction et/ou de comptes d'épargne/d'investissement pour lesquels les dépenses ont dépassé 90 % des entrées pendant plus de 6 mois au cours de l'année de la période de référence, par rapport au total des clients du périmètre des PRB. Se concentre sur les principaux clients des institutions financières. Particulièrement attentifs aux répercussions de l'inflation sur les foyers aux revenus modestes, les conseillers de CMAF ont, dès avril 2022, pris des initiatives fortes à l'image des 100 000 rendez-vous urgence inflation ou de la promotion active des livrets d'épargne réglementés, pour protéger au mieux leur épargne.



ZONE D'IMPACT	PRATIQUE (CHEMIN VERS L'IMPACT)						IMPACT					
	1. Indicateurs d'action			2. Indicateurs de sortie			3. Indicateurs de résultat			4. Indicateurs d'impact		
	Code	Indicateur	Options de réponse et métriques				Code	Indicateur	Options de réponse et métriques			
B. SANTÉ FINANCIÈRE	B.1.3	<b>Nombre de partenariats actifs pour atteindre les objectifs de santé et d'inclusion financière.</b> Le Crédit Mutuel travaille avec 3 plateformes de microcrédits (Adie, Initiative France et France Active), qui jouent un rôle important dans la pérennisation de l'emploi ou le retour à l'emploi de ceux qui en sont exclus.	Basé sur des données internes. Mesure le nombre de partenariats actuellement actifs pour atteindre les objectifs de santé et d'inclusion financière. Par actifs, nous entendons ceux qui sont en train de mener des actions et de générer des résultats. Nous suggérons de divulguer les résultats des partenariats dans le commentaire des rapports. Le Groupe Crédit Mutuel confirme son engagement en 2022 auprès de ces trois réseaux d'accompagnement au microcrédit avec près de 488 millions d'euros décaissés ou refinancés auprès de plus de 12 000 bénéficiaires.				B.3.3	<b>% des clients utilisant régulièrement un découvert.</b>	Basé sur des données transactionnelles. Mesure le pourcentage de clients utilisant régulièrement l'option de découvert dans leurs comptes ou cartes de crédit. Le découvert peut être utilisé pour faire face à des urgences inattendues, mais plus d'un tiers de l'année (les banques peuvent s'en écarter si des raisons appropriées sont fournies) dénote une certaine régularité et un signe précurseur d'une mauvaise santé financière.	B.4.3	<b>% de clients qui se sentent confiants quant à leur situation financière dans les 12 prochains mois.</b>	Données basées sur une enquête. Mesure le pourcentage de clients ayant répondu positivement à l'affirmation selon laquelle ils se sentent confiants dans leur situation financière au cours des 12 prochains mois, par rapport au nombre total de clients interrogés. Par «confiant», nous entendons qu'ils ne sont pas inquiets pour leur situation financière.
							B.3.4	<b>% de clients ayant un prêt non performant.</b>	Basé sur des données transactionnelles. Mesure du pourcentage de clients ayant des prêts en souffrance (« en souffrance » défini par les politiques de chaque banque) par rapport au montant total des clients ayant des prêts dans le portefeuille de prêts de la banque.	B.4.4	<b>% de clients disposant de produits liés à des plans d'épargne et d'investissement à long terme.</b>	Basé sur des données transactionnelles et/ou d'enquête. Mesure le pourcentage de clients disposant de produits liés à des plans d'épargne et d'investissement à long terme. « Long terme » dépendra de la définition de chaque banque.
							B.3.5	<b>% de clients affichant une augmentation ou une stabilité des soldes des comptes d'épargne, de dépôt et/ou d'investissement, trimestre après trimestre.</b>	Basé sur des données transactionnelles Mesure du pourcentage des clients présentant une augmentation ou une stabilité des soldes des comptes d'épargne et/ou de dépôt et/ou d'investissement, trimestre après trimestre.	B.4.5	<b>% de clients qui auraient du mal à réunir des fonds d'urgence ou à couvrir par une assurance une dépense imprévue importante et imprévue.</b>	Données basées sur une enquête. Mesure le pourcentage de clients qui auraient du mal à réunir des fonds d'urgence ou à couvrir par une assurance une dépense imprévue majeure. Nous considérons qu'une dépense imprévue majeure est une dépense que le client n'a pas prévue et qui l'obligerait à dépenser plus que ce dont il dispose pour les dépenses secondaires dans son budget mensuel ou 1/20 <sup>e</sup> du revenu national brut du pays (les banques peuvent s'en écarter si des raisons appropriées sont fournies). Un bon exemple est le suivant : factures médicales imprévues, dysfonctionnement d'un gros appareil électroménager, réparation d'une voiture, etc. Enquête basée sur la question suivante : « Si une dépense importante et imprévue survient, comment pouvez-vous la couvrir dans l'immédiat ? » et donnez les options à choix multiples suivantes : assurance, fonds d'urgence, prêt, carte de crédit, famille/amis, etc.



ZONE D'IMPACT	PRATIQUE (CHEMIN VERS L'IMPACT)									IMPACT		
	1. Indicateurs d'action			2. Indicateurs de sortie			3. Indicateurs de résultat			4. Indicateurs d'impact		
	Code	Indicateur	Options de réponse et métriques	Code	Indicateur	Options de réponse et métriques	Code	Indicateur	Options de réponse et métriques	Code	Indicateur	Options de réponse et métriques
C. INCLUSION FINANCIÈRE	C.1.1	# de produits et services dans le portefeuille en mettant l'accent sur l'inclusion financière.	Basé sur des données internes. Mesure combien de produits et services du portefeuille sont axés sur l'inclusion financière. Nous considérons qu'un produit ou un service a cet objectif lorsque sa conception facilite l'accès et l'utilisation par le client prioritaire. Par exemple, compte d'épargne sans frais, microcrédit à faible taux d'intérêt, accès hors ligne ou applications bancaires basées sur la technologie de simulation SIM, etc. Plusieurs offres sont proposées par les Groupes régionaux du Crédit Mutuel : Offre Clientèle Fragile (OCF), l'offre bancaire de base, l'offre Budg'Equilibre, offre bancaire à 1 euros net par mois (sans possibilité de frais d'incident)...	C.2.1	# d'individus bénéficiant d'initiatives d'éducation financière et/ou numérique efficaces et dédiées.	Basé sur des données internes. Mesure le nombre d'utilisateurs (clients et non clients) des initiatives de renforcement des compétences financières et/ou numériques proposées par la banque. L'initiative englobe des cours, des programmes, des vidéos de formation, des articles, des campagnes d'éducation par SMS, etc. Dédié signifie que l'initiative a été spécifiquement créée pour un groupe défini d'individus (dans de nombreux cas, un groupe prioritaire). Efficace signifie que la banque a mesuré si l'initiative réussit à générer les résultats souhaités en termes de renforcement des compétences financières, et donc que tout individu soutenu par l'initiative obtiendra les résultats souhaités. Une banque ne peut pas compter un clic comme un individu, c'est pourquoi nous encourageons la présentation des données en tant que nombre d'individus pour les utilisateurs non-anonymes et nombre d'interactions pour les utilisateurs anonymes.	C.3.1	% d'individus ayant un bon et/ou très bon niveau de compétences financières.	Basé sur l'évaluation. Mesure du pourcentage d'individus ayant un bon et/ou très bon niveau de compétences financières selon l'évaluation choisie par l'institution financière. Doit être mesuré sur les individus bénéficiant des initiatives d'éducation financière de la banque. Les groupes régionaux proposent à leurs clients des applications internet qui permettent de faciliter la gestion budgétaire de leurs clients.	C.4.1	% de clients ayant 2 produits financiers actifs ou plus, de différentes catégories, auprès de la banque.	Basé sur des données transactionnelles. Mesure le pourcentage de clients ayant 2 produits financiers actifs ou plus, de différentes catégories, auprès de la banque. Par actif, nous entendons qu'il y a au moins une utilisation par mois. Par catégorie, nous entendons crédit/dette, épargne/dépôt/paiement, assurance, investissement, etc. Une fois qu'un objectif a été fixé pour cet indicateur, nous encourageons les banques à mettre en place des politiques de vente responsable ou d'autres initiatives afin que l'objectif ne devienne pas une incitation toxique.
	C.1.2	% d'employés concernés bénéficiant d'une formation efficace sur l'inclusion financière, le crédit responsable et/ou la santé financière.	Basé sur des données internes. Mesure le pourcentage d'employés concernés bénéficiant d'une formation efficace sur l'inclusion financière, le crédit responsable et/ou la santé financière Y compris la formation pour répondre aux besoins des groupes prioritaires. Efficace signifie que la banque a mesuré si l'initiative réussit à générer les résultats souhaités de renforcement des compétences, et donc que tout individu soutenu par l'initiative obtiendra les résultats souhaités. Les employés concernés sont ceux auxquels la banque accorde la priorité dans le programme de formation en raison de leur impact direct sur la santé financière des clients.	C.2.2	% de clients ayant un accès effectif à un produit bancaire de base. Au 31 décembre 2022, 83 640 clients du Crédit Mutuel sont équipés de l'offre OCF. et 23 171 clients bénéficient d'un service bancaire de base au 31 décembre 2023.	Basé sur des données transactionnelles. Mesure le pourcentage de clients ayant un accès effectif à un produit bancaire de base. Par effectif, nous entendons l'utilisation au-delà du premier accès. Les produits bancaires de base varient selon les banques. De bons exemples sont : les comptes chèques, les comptes de paiement, les cartes de crédit, les comptes d'épargne, les comptes de dépôt, les comptes de monnaie électronique, etc.	C.3.2	% de clients bénéficiant d'un parcours client ou de services de conseil dédiés.  400 000 clients, identifiés en situation de fragilité financière, qui bénéficient du plafonnement de leurs frais liés aux incidents de paiements et irrégularités de fonctionnement du compte.	Basé sur des données transactionnelles. Lorsque des services de conseil et de parcours client dédiés sont en place pour des groupes prioritaires, cet indicateur mesure le pourcentage de clients utilisant ces services. Selon la taille de la banque, le nombre ou le pourcentage peut être l'unité de mesure.			



ZONE D'IMPACT	PRATIQUE (CHEMIN VERS L'IMPACT)									IMPACT	
	1. Indicateurs d'action			2. Indicateurs de sortie			3. Indicateurs de résultat				4. Indicateurs d'impact
	Code	Indicateur	Options de réponse et métriques	Code	Indicateur	Options de réponse et métriques	Code	Indicateur	Options de réponse et métriques		
C. INCLUSION FINANCIÈRE	C.1.3	<b>% de partenariats actifs</b> pour atteindre les objectifs de santé et d'inclusion financière Depuis la création du microcrédit personnel en 2006, quelques 200 conventions régionales ont été signées sur l'ensemble du territoire.	Basé sur des données internes. Mesure le nombre de partenariats actuellement actifs pour atteindre les objectifs de santé et d'inclusion financières. Par actifs, nous entendons ceux qui sont en train de mener des actions et de générer des résultats. Nous suggérons de divulguer les résultats des partenariats dans le commentaire des rapports.	C.2.3	<b>% de nouveaux clients par mois</b> Enveloppement de financement en 2022. Pour l'ADIE : 18,6 millions permettant la création ou maintien de plus de 6 300 emplois Pour France Active 2 000 prêts accordés permettant la consolidation ou la création d'entreprises relevant essentiellement du secteur de l'économie sociale et solidaire.	Basé sur des données transactionnelles. Mesure du nombre de nouveaux clients par mois. Une fois que la banque a fixé un objectif, cet indicateur peut devenir un KPI pour mesurer le pourcentage de nouveaux clients issus des groupes prioritaires, par mois.	C.3.3	<b>% de clients utilisant activement la plateforme/ les outils de la banque en ligne/mobile.</b>	Basé sur des données transactionnelle. Mesure le pourcentage de clients se connectant, au moins une fois par mois, à l'une des plateformes numériques suivantes (mesurer celles applicables pour votre banque) : Banque en ligne sur Internet et/ou banque par téléphone mobile et/ou outils numériques (y compris les outils de santé financière, le cas échéant).		

# L'HISTOIRE DU MUTUALISME, C'EST LA NÔTRE !

## REMERCIEMENTS

Cette édition a été réalisée avec le concours de collaborateurs et élus du groupe Crédit Mutuel. Nous remercions les fédérations régionales du Crédit Mutuel pour leur contribution et tout particulièrement :

*Arnaud, Aurélien, Caroline, Élodie, Emma, Éric, Franck, Lionel, Louison, Manon, Mathieu, Mathilde, Medhi, Mélissa, Mouktadirath, Ronald, Stéphanie, Thibaud, Thierry, Thierry, Tyda et Yasmina.*

Retrouvez tous les portraits sur l'ensemble de nos publications institutionnelles.



Photos : Crédit Mutuel - Adobe Stock - Christèle Billault.

COMMUNICATION INSTITUTIONNELLE  
CONFÉDÉRATION NATIONALE DU CRÉDIT MUTUEL  
46 RUE DU BASTION - 75017 PARIS